ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges), tome IV

La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie.

(Version revue et complétée – réédition)

Livret 9 : Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge

1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux pour le salut du peuple chrétien

IMPORTANT:

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 – Présentation des livrets – 1.1. Contenu des livrets :	
° Exemple d'oeuvres de confusion d'une aveugle autoproclamée guide des aveugles	
 1.2. Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est ins revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de parties. 	anurge
° 2 – Une lumière pour l'avenir	64
$^{\circ}$ 3 – Présentation du livre "Inquisiti $\hat{0}$ (Le message des trois	anges),
tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'imp	oudique
corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version r	evue et
complétée – réédition)''	81

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de /Romains 13 verset 7].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

Dédicace à mon fils Samuel

Ce livre est pour toi, Samuel, mon fils, afin que tu saches que ton père t'aime!

Puissent ces pages, telle une ancre, t'enraciner dans le Seigneur. En outre, les derniers chapitres de cet ouvrage te permettront de mieux comprendre les raisons qui ont fait que tu as dû grandir loin de moi.

Bien que depuis plus d'une décennie, je n'aie malheureusement pas pu te serrer contre mon cœur et entretenir avec toi les relations père-fils tant espérées, j'ai heureusement, depuis plus de deux ans, appris à te connaître à distance, grâce aux moyens modernes.

Je glorifie le Seigneur pour t'avoir permis de grandir en sagesse en te dotant d'une belle âme. Puisse l'amour de la vérité manifestée en l'Éternel toujours être ta priorité. Ne baisse jamais l'échine devant l'injustice! Tu seras ainsi victorieux.

ÉDITIONS GALAAD



La culture est le levier permettant aux Hommes de prétendre à l'excellence. Ne la négligeons pas.

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE) http://kenny-ronald-marguerite.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

En guise d'introduction, je vous dirais que ce livre que vous avez entre les mains présente les œuvres iniques que pratique la religion adventiste du septième jour, ainsi que les plans qui m'ont été inspirés par l'Esprit de Dieu afin de réformer cette religion.

Ce livre est le dernier appel à la repentance que le Seigneur, dans sa grande mansuétude et sa grande miséricorde me donne de présenter à cette religion, à cause des actes pratiqués qui ne le révèrent pas.

Maintenant ces points actés et pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que dans ces lignes, je vous expose les œuvres de l'Église adventiste du septième jour, qui se présente comme étant la défenderesse de la foi et de la parole de Dieu, mais qui œuvre comme ceux-là mêmes qu'elle condamne.

Mes propos relatifs au caractère inique des œuvres de cette religion pourraient sembler insensés, tellement cette dernière donne au monde l'image d'un lieu où la parole de Dieu est honorée et où nulle œuvre de ténèbres ne demeurent, comme « des squelettes dans des placards ».

Nous verrons qu'il en est tout autrement. Je vous démontrerais, au travers des préceptes doctrinaux de l'Église adventiste du septième jour, mis en lumière par la Bible combien ces fondements sont iniques et ne servent pas Dieu, bien au contraire.

Pour vous présenter les grandes lignes des errements de l'Église adventiste du septième jour, il nous faut commencer par les fondations sur lesquelles cette Église a été construite, puis développée pour en venir à ce qu'est, en cette décennie, la base du dogme que professe cette religion.

En préambule, je vous dirais qu'il y a plusieurs décennies de cela le Seigneur a suscité à une « frêle petite plante », qu'il a établie de son vivant prophétesse, elle s'appelait Ellen G. White.

L'Esprit de Dieu lui a donné de porter, entre autres, le message des trois anges apocalyptiques. La raison d'être principale de ce message à trois branches est de nous amener à donner Gloire au Seigneur!

Il présente en outre son jugement dont l'heure est arrivée, il appelle aussi l'humanité à la repentance et nous invite tous à rejeter toute doctrine qui n'est pas du Seigneur. Ce message présente aussi le sort final qui sera réservé à ceux qui rejetteront le Seigneur pour servir des doctrines d'hommes et enfin, il a pour but d'amener la papauté et ses sbires à la déchéance.

Cette humble servante du Seigneur, qu'était *Ellen G. White* a reçu de l'Esprit de Dieu de nouvelles révélations prophétiques, qui présentent les œuvres iniques et cachées de la papauté, et qui sont mises en lumière par le message des trois anges apocalyptique.

Ce faisant, de sa plume elle a laissé des instructions bien précises pour que les adventistes du septième jour ne puissent jamais s'unir à cet être inique, qu'est la papauté. Elle présente aussi l'influence que les papes ont et auront sur les nations, et les organes législatifs qui gèrent le monde, de ce fait Mme White de son vivant a exhorté le peuple adventiste du septième jour à ne jamais contracter de telles unions.

Hormis ces instructions et recommandations, elle a laissé une épée, flamboyante et puissante destinée à permettre au monde de connaître le vrai visage de la papauté ainsi que les doctrines iniques que professe l'Église catholique, c'est le livre « La tragédie des siècles ».

Malheureusement, en cette génération, d'un revers de la main, le leader adventiste M. Ted N.C. Wilson a perverti toutes ces bases instituées par Mme White, sur lesquelles la foi adventiste est basée. Cet homme a renié les fondations de la foi de sa religion, en désavouant le livre « La tragédie des siècles », écrit de la plume d'Ellen G. White.

Il est allé jusqu'à demander pardon au pape François parce que 700000 de ces livres ont été distribués lors d'un des passages du pontife en Amérique. *Ted N.C. Wilson* a en outre appelé de ses vœux une union entre les adventistes et les catholiques. Il a aussi mis en place des accords avec l'ONU, chose inimaginable jusque-là.

Tout cela peut paraître anodin, et même pour certains dénoter une grande ouverture d'esprit, néanmoins quand on lève le voile des apparences et que l'on plonge les regards sur une réalité de vie, nous comprenons le non-sens du nouveau positionnement de cette religion.

Pour ce faire, je m'en vais vous poser une question : Peut-on professer à la fois une chose et son contraire. Exemple : peut-on à la fois se déclarer contre l'avortement et être pro avortement ? Ou encore, peut on à la fois se battre contre les lois qui permettent en Amérique à tout un chacun de posséder une arme et soit même en détenir une ?

Ainsi, la religion adventiste du septième jour, ne peut pas d'un côté décréter que son dogme est basé sur les écrits d'*Ellen G. White* et d'un autre, renier ces enseignements, en pratiquant ce qu'elle a proscrit.

Ainsi, soit l'Église adventiste du septième jour s'émancipe des règles d'Ellen G. White, et pratique de nouvelles doctrines, soit cette religion demeure dans ses anciens sentiers et pratique ce que sa défunte prophétesse charismatique a établi. Pour l'instant, nous sommes loin de ces deux extrêmes, car cette religion en est venue à pratiquer des doctrines bigarrées, qui sont un mélange des enseignements que Mme Ellen G. White a laissés et de ceux issus du dogme catholique.

Un exemple concret est la réalité de « l'Église du reste », cette religion l'a vécue du temps de Mme White qui en tant que prophétesse du Seigneur avait le don de prophétie, qui consiste à ce que le Seigneur parle à un de ses prophètes ou prophétesses en rêves ou en visions.

Mme White a reçu un grand nombre de visions et quelques rêves grâce auxquels elle a guidé le peuple adventiste du septième jour.

Elle a aussi reconnu que l'Esprit de prophétie consiste à ce que Dieu parle à ses prophètes en rêves et en visions.

En opposition à tout cela, des décennies après la mort de *Mme White*, n'ayant plus de prophètes dans ses rangs l'Église adventiste du septième jour a perverti ces bases. À leur place ont été institués des préceptes iniques de l'Église catholique qui ont été revus et édulcorés à « *la sauce* » adventiste du septième jour.

Parmi ces préceptes nous retrouvons le baptême des enfants ou encore la désacralisation des rêves et des visions. Nous verrons aussi comment au travers de ces baptistères, l'Église adventiste du septième jour ne rend pas un culte à Dieu. Bien au contraire, elle livre, pieds et poings liés, ceux qui vont se faire baptiser.

Incroyable! Vous verrez à qui et comment. Nous verrons aussi, qu'alors que cette religion se réclame comme étant la gardienne du sabbat, comment en plein sabbat, elle transgresse le commandement du Seigneur qui demande que « la main gauche ne puisse pas savoir ce que fait la droite ».

Je vais aussi vous présenter les œuvres sectaires et hors la loi que l'Église adventiste du septième jour a mises en place et qui lui permet, grâce à des contraintes psychologiques, de dépouiller ses membres de plusieurs millions de dollars par an et cela depuis des décennies, par le biais des dîmes et des offrandes qu'elle les oblige à lui verser.

Tout ce que je viens d'énoncer, je vous le démontrerai au travers des textes bibliques, juridiques, législatives et des doctrines établies par l'Église adventiste du septième jour.

Je poursuivrai en disant que j'ai eu à croiser *l'épée spirituelle* avec cette religion, mais du fait de sa puissance financière et de sa renommée, j'y ai laissé plus que « des plumes ».

Ma jeune épouse, à l'époque m'avait mis devant un dilemme, arrêter d'écrire contre cette religion, qui était autrefois la nôtre, ou divorcer.

J'ai choisi de demeurer fidèle au Seigneur. Les répercussions furent mon divorce et l'éloignement de mon fils que sa mère a emmené vivre à *huit mille kilomètres* de moi.

Néanmoins, devenu majeur, il est revenu vers moi depuis environ deux ans et nous réapprenons à nous connaître, mais je ne l'ai pas encore vu physiquement depuis plus de **14, très longues, années...**

Pour finir, pour qu'il y ait équité, je vous présente aussi un résumé de ma vie et vous verrez comment le Seigneur a la capacité de retirer un homme de la déchéance la plus totale pour en faire un de ses serviteurs, l'objectif étant que toute gloire lui revienne à lui seul, le Tout Puissant!

Pour poursuivre, je vous dirais que ce livret est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte 572 pages, intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie (Version revue et complétée – réédition) ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 12 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

https://kenny-ronald-marguerite.com

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir :

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à 30% par un professionnel ou par mon amie Nicole, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets:

° Livret 1 : La raison d'être du message du deuxième ange apocalyptique
 Livret 2: La raison d'être du message du troisième ange apocalyptique
° Livret 3 : La réalité des juges du jugement dernier et les plans subtils du démon par lesquels il cherche à rendre inéligible ces juges115
° Livret 4 : Les réalités prophétiques présentant l'identité de l'agneau bestial d'apocalypse 13
° Livret 5 : La réalité du faux prophète, qui est, au service de la bête apocalyptique serviteur du démon
° Livret 6 : Comment la chrétienté en est-elle venue à arborer, en matière de rêves et de visions, le blason du paganisme au détriment de la Parole de Dieu ?
° Livret 7 : Les élèves inattendus du « saint » chevalier félon195
° Livret 8 : Représentation littérale de l'union inique de la belle et de la bête matérialisée par l'œcuménisme
° Livret 9 : Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge265

Kenny Ronald MARGUERITE

• Livret 10: Doctrines fallacieuses des grands falsificateurs315
° Livret 11 : L'œuvre de nécromancie de l'impudique corruptrice341
O Livret 12: Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice
° Livret 13 : Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice395
O Livret 14 : Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques
° Livret 15 : Les choix funestes de l'oisillon précoce
 Livret 16: De vile chenille terrestre à papillon du Seigneur

Exemple d'oeuvres de confusion d'une aveugle s'étant autoproclamée guide des aveugles

« Les apparences sont souvent trompeuses, et nous mènent à voir dans notre prochain des interdits, qui sont souvent mineurs, alors que notre vie toute entière est une abomination devant le Seigneur. La réalité même de ce que Dieu appelle iniquité, n'est pour certains, qu'une formalité afin de mieux vivre sa foi.

C'est ce type d'oeuvres, qui fera que plus d'un « bon chrétien » sera rejeté au grand jour du retour du Seigneur, à l'instar de ceux décrits dans [Matthieu 7 versets 21-27].

Soyons donc vigilants, comme les Béréens, afin de ne pas perdre notre couronne (la vie éternelle), à cause d'actes, que nous pourrions pratiquer, et qui nous semblent anodins, mais qui ne le sont pas devant le Seigneur et nous disqualifient pour l'Éden. »

[Citation de Kenny R. MARGUERITE].

1.2 Les oeuvres du loup aux dents longue et qui est insatiable, revêtu de peau de brebis, établis à la tête des Moutons de panurge

Pour commencer cette partie je vous dirais que nous n'en avons pas fini avec les alliances iniques que l'Église adventiste du septième jour a mises en place afin de briller et qui lui ont fait perdre son âme.

Dans la partie précédente nous avons vu comment M. Ted N.C. Wilson, qui est le leader de cette religion en est venu à renier les écrits de leur défunte prophétesse, Ellen G. White en présentant au pape François des excuses pour le livre de cette dernière « The Great Controversy » qui avait été distribuer à 700000 exemples etc.

Cette démarche de demande de pardon, des plus inattendus et qui ébranlent les fondations même de la foi adventiste du septième jour, pourquoi a elle était mise en place à ce moment donné ?

En outre, comment expliquer que la session de la Conférence générale adventiste du septième jour qui c'est tenu à Atlanta, en Géorgie, entre juin-juillet 2010, qu'il est été voté que les écrit d'Ellen G. White devenait la colonne vertébrale de la foi adventiste du septième jour, et qu'environs cinq ans plus tard, en 2015, M. Ted N.C. Wilson, en tant que président de la conférence générale de cette religion rejettent ces même écrits en demande pardon au pape ?

On à l'impression en lisant ces lignes que la vierge et pure fiancée du Seigneur n'a plus le contrôle sur ses actions!

Pour comprendre ce qui a conduit l'Église adventiste du septième jour à agir comme si elle était sous l'influence d'une drogue, ou comme étant complètement ivre, au point d'en venir à perdre tout contrôle il nous faut avant tout nous tourner vers ce que la parole de Dieu dans [Ézéchiel 22 versets 26-27], [Actes 20 versets 28-31].

Ces textes nous présentent ici l'un des plus grands dangers qui puissent atteindre le peuple de Dieu, ces brebis et le risque ne viennent pas de l'extérieur, comme un loup sanguinaire qui entrerait subrepticement en pleine nuit dans la bergerie pour les égorger.

Le danger est bien pire, car c'est d'une mutation dont il s'agît, des brebis vont muter en loups et deviendront sanguinaires et auront un appétit insatiable. Ces bêtes iniques oeuvreront comme le docteur Jenkins se transformant en Mr Hyde. Le beau visage de ces gens, leur bonne manière et leur religiosité leur permet de gagner la sympathie et la confiance des brebis du seigneur, mais en réalité ce sont des loups aux dents acérées qui perdent les âmes pour assouvir leur avidité.

Pour arriver à leur but ils n'hésiteront pas à souiller la maison du seigneur et ont déshonoré le nom du Roi des rois et du Seigneur des Seigneurs, ils prendront des décisions qui diffameront le nom de Dieu.

Le Seigneur avait fait prophétiser à l'apôtre Paul, qu'il viendrait un temps où des loups ravisseurs viendraient décimer son troupeau, néanmoins notre Dieu ne nous laisse pas sans moyens de nous défendre contre eux. En vue de confondre un loup ravisseur (ceux qui tout en disant servir le Seigneur œuvrent de façon inique) il faut analyser et éprouver à la lumière de la parole de Dieu ces actes [Matthieu 7 versets 15-20], [1 Jean 4 verset 1], [1 Jean 4 verset 1].

Tous ceux qui tout en se disant serviteur de Dieu mais qui agissent comme Balaam [Nombres 22 verset 1 à nombres 23 verset 13], et n'hésitent pas à exposer le peuple de Dieu en contractant des alliances avec le monde et dont l'objectif premier est la gloire sont des loups ravisseurs. Maintenant ce socle posé revenons à l'Église adventiste du septième jour.

Pour comprendre la raison d'être des actes que je vous ai présentée en introduction de cette partie, il nous faut d'abord nous intéresser à des événements majeurs qui se sont produit au sein de cette religion à la session de sa Conférence qui s'est tenu, je le rappelle à Atlanta, en Géorgie, entre juin-juillet 2010.

Comme je vous le disais c'est ce jour décisif ou les écrit d'Ellen G. White ont été reconu comme base de foi dominante de cette religion et que des plans titanesques ont été établis en vue de leur distribution au plus grand nombre. En ayant pris cette décision des leaders adventistes du septième jour, aspirait à une plus grande notoriété, l'objectif étant de gagner à leur cause un grand nombre de prosélyte.

Pour mener cette tache à bien et en vue d'avoir un leader qui a une vision qui permet à l'adventisme de devenir une religion avec qui l'on doit compter, à cette même session de leur conférence générale les adventistes du septième jour ont élu un nouveau président de leur plus haute instance. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Ted N. C. Wilson, vice-président de la Conférence générale des adventistes du septième jour et fils d'un ancien président de l'église, a été élu aujourd'hui président de cette dénomination protestante mondiale de 16,3 millions de membres. [...]

"Ce n'est pas une simple organisation, ce n'est pas une simple dénomination. Il s'agit de l'Église du reste de Dieu", a déclaré M. Wilson dans un discours aux délégués après sa nomination.

"Je ne sais pas tout, mais je rechercherai la sagesse de mes conseillers, de la Bible et de l'Esprit de prophétie", a-t-il ajouté, faisant référence aux écrits de la cofondatrice de l'Église, Ellen White. "L'Esprit de prophétie est l'un des grands dons que Dieu a fait à l'Église adventiste du septième jour", a déclaré M. Wilson. "Il s'applique au passé et à l'avenir.

Et, nous allons bientôt rentrer à la maison". M. Wilson a demandé aux membres de l'Église de demander à Dieu de les guider "et de prier pour que le Saint-Esprit nous apporte le renouveau et la réforme."

[...]M. Wilson a commencé sa carrière ecclésiastique comme pasteur en 1974 dans la Conférence du Grand New York de l'Église.

Il y a occupé les fonctions de directeur adjoint, puis de directeur des ministères métropolitains de 1976 à 1981.

[...] Il y a occupé le poste de directeur départemental, puis de secrétaire exécutif, le deuxième plus haut responsable. [...]

Pasteur ordonné, M. Wilson est titulaire d'un doctorat en éducation religieuse de l'université de New York, d'une maîtrise en théologie de l'université Andrews et d'une maîtrise en sciences de la santé publique de l'école de santé publique de l'université Loma Linda. [...]

La session de la Conférence générale, qui se tient tous les cinq ans, est un rassemblement spirituel international et une session de travail pour élire les dirigeants et voter sur les changements proposés au manuel et à la constitution de l'Église.

La session se termine le 3 juillet. » [Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 juin 2010. Tiré du site: https://adventist.news (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

Complétons avec cet autre texte qui présente la réélection de M. Ted N.C. Wilson, à la tête de la conférence générale des adventistes du septième jour comme leader suprême :

« Vendredi, les délégués ont élu à une écrasante majorité le président sortant de la Conférence générale, Ted N.C. Wilson, pour un nouveau mandat de cinq ans. [...] »

[Ted N.C. Wilson re-elected as GC president. ANN and Adventist.news du 3 juillet 2015. Tiré du site : https://adventist.news (traduit en Français à partir du texte original anglais)].

Avant tout, en lisant ces textes nous nous rendons compte que M. Ted N.C. Wilson, est un homme déterminer qui a mis en place ce qu'il fallait pour gravir les échelons, en vue d'arriver au plus haut niveau au sein de sa dénomination.

En outre ayant été élu président de la conférence générale des adventistes du septième jour en 2010, son mandat lui a été conserver en 2015, ce qui démontre que cet homme a su faire ces preuves.

Cela est louable en soi mais malheureusement quand l'ambition l'emporte sur la foi on en vient à privilégier l'ego au lieu de la vérité, nos actes deviennent, non ceux d'un humble berger du Christ qui gère les brebis du Seigneur mais sont les actes d'un loup insatiable.

Nous le vérons. Je confesse que quand on a lu ce que nous venons de voir il est difficile de percevoir *M. Ted N.C. Wilson*, sous les traits d'un loup ravisseur qui est venu dévaster l'Église adventiste du septième jour. Pour vous présenter le caractère hypocrite et inique de cet homme, il est important de reprendre ses dires, tout particulièrement ces promesses, à la suite de sa première élection comme président.

Il est intéressant de remarquer, que M. Ted N.C. Wilson fraichement élu présente la ligne directrice de son mandat qui est clairement exprimé et ne peut faire l'objet d'aucune ambiguïté, car il présente la Bible et l'Esprit de prophétie (qu'il présente comme étant les écrit d'Ellen White) comme étant ses guides.

En outre il présente l'Esprit de prophétie, donc les écrit de *Mme White* comme étant de grands dons que Dieu a faits à l'Église adventiste du septième jour.

Le plus intéressant est qu'il présente, l'Esprit de prophétie, donc les écrit de Mme White (hum... je ne radote pas et ce ne sont pas des redondances ou des répétitions involontaires de ma part quand je répète cette phrase, mais ce qui est dit est important, MERCI...) comme s'appliquant au passer et à l'avenir!

Hum... bizarre, j'ai dû rater un épisode car, ce n'est pas ce que M. Ted N.C. Wilson, présente dans son courrier au pape.

Dans son courrier au pape François, les écrits d'*Ellen G. White* ne sont plus pour *M. Ted N.C. Wilson*, cette lumière qui « s'applique au passé et à l'avenir » mais sont devenu des choses « reléguées sur le tas de cendres de l'histoire », donc obsolète.

Ce que déclare ici le président de cette religion à des répercussions bien plus grandes encore, car il avait reconnu lors de son élection que « L'Esprit de prophétie est l'un des grands dons que Dieu a faits à l'Église adventiste du septième jour » et qu'il se manifestait par les écrits de Mme White. En outre il déclarait que cette base faisait de l'Église adventiste du septième jour « l'Église du reste de Dieu ».

Ainsi en désavouant devant le pape François le livre de « The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles") » de Mme White, il rejetait toutes ces choses sur quoi sont bâties la foi adventiste du septième jour. Mais le plus intéressant dans l'histoire est la raison que le leader des adventistes du septième jour, M. Ted N.C. Wilson, présente au pape François pour justifier le fait qu'il a désavoué Ellen G. White en ayant rejeté son livre que je viens de citer.

C'est dans un esprit de collaboration avec la papauté que le leader des adventistes du septième jour *M. Ted N.C. Wilson,* en est venu à renier sa foi et la folie des grandeurs l'a amené à vendre son âme au diable en vue de pouvoir acquérir plus de puissance.

Fort de tous ce que nous venons de lire mon sentiment est qu'il subsiste un mystère en ce qui concerne cette mutation inexplicable qui s'est produite en M. Ted N.C. Wilson, entre la période de son élection à la tête des adventistes du septième jour, au mois de juin 2010 et sa lettre d'excuses au pape qui a été envoyer au mois de septembre 2015. Durant cette période, est-il devenu accros aux produits stupéfiants, ou à l'alcool?

Sans connaître cet homme je puis les yeux fermer répondre qu'il ne peut pas être une personne qui vit sous une dépendance tellement forte que son discernement soit touché! Car je connaîs la tempérance exemplaire qu'ont les adventistes du septième jour, qui n'utilise ni drogue, ni d'alcool et pas même de café. Si M. Ted N.C. Wilson, avait été addict à un produit qui lui faisait perdre tout contrôle sur ces actes il n'aurait pas été réélu à la tête de l'Église adventiste du septième jour.

Alors qu'est-ce qui a pu amener un homme qui siégeait, au moment des faits, sur plus de 16 millions de membres, à renier sa foi et la leur en s'aliénant en s'alliant avec la papauté qui était jusque-là, le pire adversaire de son ordre ? Pour répondre à cette question, je vous dirais qu'avant l'argent et le sex, la plus grande influence qui a la capacité de corrompre le coeur des hommes et même des anges, c'est le pouvoir.

C'est sa soif qui à amener Lucifer, être créée, anges de lumière et chérubin protecteur à vouloir dominer la toute la création et pour ce faire son ambition était de devenir plus puissant que Dieu.

Pour arriver à ces fins il a rejeté tout ce qui le qualifiait en tant que serviteur de Dieu et d'ange de lumière il est devenu ténèbre, et se plaça comme étant l'ennemi de Dieu et devint Satan, aussi appeler le diable, le démon ou le dragon ancien.

Pour découvrir cette réalité, Bible en mains je vous invite à lire mon livre « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome III. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie prophétique » au chapitre « Raison d'être du plant du salut par la grâce qui fut acté en Jésus-Christ ».

Dès lors la même réalité que Satan vécut et qui l'amena à subir la mutation le faisant passer au niveau spirituel d'ange de lumière à celui de démon, est ce qu'il propose aux hommes et surtout a ceux qui portent la consécration du Seigneur.

Ce choix, nous l'avons vue, le diable a eu l'audace de le proposer à Jésus, en lui demandant de l'adoré et en contre partit de quoi il lui promettait de lui Donner la domination sur toutes les nations de la terre. Mais il n'arriva pas à ses fins, car Christ est resté ancré dans la parole de Dieu.

Bien avant Jésus le diable proposa aussi un de ces deales à Ève et par extension à Adam et qui consistait à devenir des *« dieux »* qui pourra acquérir des connaissances jusque-là inconnues.

Ce qui perdit Adam et Ève c'est la non-acceptation de qui il était ainsi, de leur situation et plus que tout de ce que le Seigneur leur donnait. C'est pour cela que le diable pu allumer en eux une soif de liberté et de puissance. C'est aussi ce qui perdit M. Ted N.C. Wilson, et les hauts dirigeants adventistes du septième jour qui pour acquérir cette puissance en sont venu à accepter de renier leurs fois.

Maintenant cette base poser, il nous faut nous intéresser à la carotte que le diable a offert à *M. Ted N.C. Wilson*, et au autres hauts dirigeants adventistes du septième jour pour arriver à ces fins.

Oui, pour que ces personnes qui ont bâti leur foi sur les écrits d'Ellen G. White puis en venir à accepter de renier tout ce en quoi ils croient et accepter que leur président puisse écrire cette lettre d'excuses au pape, il fallait que la carotte offerte soit de la taille d'un menhir.

Il est important de ne pas perdre de vue que M. Ted N.C. Wilson, n'a pas pu agir à l'insu des hauts dirigeants adventistes du septième jour car dans cette religion toute décision est prise après un vote de la majorité des voix.

Je vous présente cette réalité dans le tome V de ce livre au chapitre intitulé « Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême ».

Poursuivons! Pour ce faire revenons à cette titanesque carotte qui dû être proposé pour que ce haut dignitaire adventiste du septième jour puisse accepter de passer du stade d'épouse du Christ à la concubine du pape qui lui écrit des petits mots doux ou la bénédiction lui est donné en abondance.

Pour comprendre cette réalité il nous faut lever le voile de l'invisible en vue de découvrir la genèse de cette lettre de demande de pardon que le président des adventistes du septième jour à adresse au pape François.

Avant tout il est important de nous repositionner dans le temps.

L'objectif était d'abord d'établir la date la visite du pape à la ville de *Philadelphie*, qui fut le théâtre de la distribution massive des 700000 livres « The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles") » d'Ellen G. White à la population de cette ville pour lesquelles le président adventiste du septième jour dû demander pardon au pape.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos :

« Rencontre avec les Évêques invités à la rencontre mondiale des familles. Discours du saint-père. Séminaire Saint-Charles-Borromée, Philadelphie. Dimanche 27 septembre 2015. »

[Voyage apostolique du pape François à Cuba, aux États-Unis d'Amérique et visite au siège de l'organisation des Nations Unies (19-28 septembre 2015). Libreria Editrice Vaticana. Tiré du site https://www.vatican.va/content/vatican/fr.html].

Ce fameux événement se passe donc le 27 septembre 2015, d'où le courrier du président adventiste du septième jour destiner à prévenir le pape du « guet-apens » qui l'attendait et qui lui date du 13 septembre 2015, donc de quelques jours avant la venue de ce dernier à la ville de Philadelphie.

Maintenant cette base poser, en vue de comprendre la raison d'être de cette lettre du leader adventiste du septième jour au pape, il nous faut remonter à quelque quelques mois plus tôt en vue de découvrir une « rencontre du troisième type » entre des entités qui jusque-là n'avaient jamais été mises en présence l'une de l'autre.

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, a exprimé ses préoccupations à propos de l'augmentation de l'intolérance religieuse dans le monde lors d'une rencontre privée avec le leader de l'Église Adventiste, Ted N.C. Wilson ; Il a également invité l'Église Adventiste du Septième Jour à œuvrer avec les Nations Unies pour venir en aide aux habitants du monde.

Ted Wilson, le premier président de l'Église Adventiste à rencontrer un secrétaire général des Nations Unies, a fait remarquer que l'église soutient depuis longtemps la liberté religieuse et a déclaré qu'il était favorable à une coopération avec l'ONU dans le cadre d'initiatives qui allaient dans le sens du ministère du Christ en apportant aux gens une aide au niveau physique, mental, social et spirituel. [...] « C'était une rencontre historique entre le secrétaire-général des Nations Unies et le président de l'Eglise Adventiste du Septième Jour [...]

« En tant que disciples de Jésus, nous voulons aider les autres, surtout ceux dont on n'entend pas la voix, ceux qui sont l'objet de discrimination et sont persécutés, » a t-il dit. « De cette façon, nous partageons les valeurs essentielles des Nations Unies. [...] » [Première rencontre entre le président de l'Église Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States; Andrew MCCHESNEY. Adventist Review. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site: https://adventist.news/fr].

Avant tout il est important de faire ressortir plusieurs informations de poids et qui pourraient, passer comme étant anodine.

La première est le caractère innovant et exceptionnel de cette rencontre, car M. Ted Wilson, est le premier président de l'Église adventiste du septième jour à rencontrer un secrétaire général des Nations unies. Ce qui sous-entend que jusque-là les directives de Mme White que nous avons vues plus avant et demandant aux adventistes du septième jour de ne pas s'allier avec les états où les pouvoir législatifs était observé.

Deuxièmement, nous avons ici une proposition du *secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon* qui propose à l'Église adventiste du septième jour à œuvrer avec les Nations unies, et en guise de réponse le leader de cette religion acceptât au nom de tous les siens. L'objectif est d'oeuvrer pour le bien de l'humanité!

Avant de poursuivre et, au cas ou un adventiste du septième jour est en train de me lire, pour qu'il ne puisse pas vouloir me commander une camisole de force, ne comprenant pas quel mal peut-il y avoir à s'unir pour faire le bien avec les Nations unies ? Je précise donc, que je n'ai jamais dit que l'ONU n'était pas recommandable!

Tout au contraire je trouve très louable le travail que les Nations unies réalise pour rendre le monde plus beau et plus vivable, en sorte que je n'ai rien contre ceux qui y travaillent, tout au contraire ils ont tout mon respect. Ce que je mets en exergue c'est la base de foi adventiste du septième jour héritée d'Ellen G. White qui interdit aux adventistes du septième jour de contracter une telle union.

À vous qui êtes adventiste du septième jour et qui êtes resté fidèle au Seigneur, analysé ce que je dis, et tiré vous-même vos conclusions.

Pour ce faire lisons ce que M. Ted Wilson déclare concernant sont entrevues avec le secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon.

- « [...] Cela a été un véritable privilège de rencontrer le secrétaire général et d'entendre son appel à l'aide pour l'humanité, » a dit Ted Wilson à Adventist Review. « Les Adventistes du septième Jour devraient être prêts à témoigner pour le Seigneur partout où nous allons, et à témoigner des bénédictions de Dieu dans nos vies et de ce que nous pouvons faire en Son nom, » a t-il dit.
- « Le monde attend ce genre de témoignage que le ciel nous inspire avec des réponses claires aux problèmes d'aujourd'hui. »
- [...] Pasteur Wilson a ajouté: « Ce n'est qu'en étant guidés par le Seigneur que nous pouvons être réellement efficaces dans notre démarche missionnaire dans le monde, nous sommes appelés à préparer nos semblables pour la prochaine venue du Christ en accomplissant le ministère pratique de Jésus par la puissance du Saint Esprit. [...] » [Première rencontre entre le président de l'Eglise Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States; Andrew MCCHESNEY. Adventist Review. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site: https://adventist.news/fr].

Comme vous le voyez, les intentions de *Ted Wilson* sont de prime abord des plus nobles, il aspire à ce que les adventistes du septième jour puissent témoigner pour le Seigneur ou qu'il soit. Pour lui de par cette union de sa religion avec l'ONU, ces deux entités pourront apporter des réponses cohérentes aux problèmes qui frappe le monde.

En outre, pour lui le fait de s'unir à l'ONU pour oeuvre pour le bien c'est ce que le Seigneur demande, car par cette alliance il professe préparer la prochaine venue de Jésus dans le cœur des hommes (ici présenté comme étant nos semblables). Pour le leader adventist par son action ayant permis à sa religion de s'unir à l'ONU, il accomplit le ministère pratique de Jésus par la puissance du Saint Esprit.

Que c'est beau... Je suis tout ému... que les paroles de Ted Wilson, guide suprême des adventistes du septième jour sont belles et poignantes. Hum... quelqu'un aurait-il un mouchoir... je sens des larmes venir...

Plus sérieusement, vous autre adventiste du septième jour vous vous retrouvez face à un gros dilemme, qui se manifeste au travers de ce que dit votre président qui est en inadéquation avec votre base de foi.

Ce faisant, deux possibilités subsistent en ce qui concerne l'union de votre religion avec l'ONU, soit *M. Ted N.C. Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour ont bien agi et ce faisant ils sont agréés par le Seigneur. Néanmoins, si là est la vérité, cela sous-entend qu'*Ellen G. White* qui interdit une telle union, était une usurpatrice et ne parlait pas de la part de Dieu.

La répercussion directe sera qu'elle a agi comme une fausse prophétesse et de ce fait ces écrits sont iniques et par extension votre foi à vous adventiste du septième jour a été bâti sur les « sables mouvant de l'iniquité ». Ainsi toute votre religion est une farce et une abomination devant Dieu. L'autre option est que Mme White est la servante du Seigneur et que ces écrits sont inspirer par le Saint Esprit.

C'est ce que moi qui ne suis pas ou plus adventiste du septième jour je confesse, car c'est ce que le Seigneur m'a mis à cœur.

Fort de cette base, il est important de ne pas oublier que, dans ces écrits vus plus haut, *Ellen G. White* demande aux adventistes du septième jour de ne pas s'unir au grand de ce monde, tout particulièrement au pouvoir législatif, car elle les présentes comme n'ayant pas de puissance pour oeuvrer pour le royaume de Dieu.

Cette réalité est due au fait que l'Esprit de Dieu est le seul qui peut agir dans ce sens. Ainsi, en ayant transgressé les directives de leur prophétesse, *Ellen G. White*, les hauts dirigeants adventistes du septième jour ont méprisé l'oeuvre du Saint Esprit, lui préférant la puissance des hommes.

Ce faisant, le fait qu'ils aient transgressé les directives de *Mme White*, et se soient alliés avec non seulement l'ONU mais la papauté par le biais de l'oecuménisme, fait d'eux des personnes iniques qui servent le démon.

Ce que nous venons de voir nous démontre encore que les hauts dirigeants adventistes du septième jour mener par M. Ted N.C. Wilson on ici rejeter les écrits de Mme White, qu'il professe être l'Esprit de la prophétie.

La répercussion est que par leurs actes ces hommes ont attristé le Saint Esprit et il a fini par se retirer des adventistes du septième jour, ce qui leur à laisser en retour un esprit d'égarement qui les mène à croire que l'erreur est la vérité et vice-versa.

Ainsi, dans un sens comme dans un autre, que ce soit les directives qu'Ellen White vous à laisser ou bien ceux qu'ont institués M. Ted N.C. Wilson et ces sbires l'une des bases n'est pas conformes à la volonté de Dieu, et ce faisant vous autres adventistes du septième jour avez un gros problème, car les deux demeures en votre sein.

Ce faisant une réforme doit être mis en place dans votre dogme au plus vite. Pour vous y aidez le Seigneur ma donner de vous présenter des plans allants dans ce sens dans mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition) ».

Pour en venir à cette union que *M*. *Ted Wilson* et ces sbires trônant à la tête de l'Église adventiste du septième jour ont conclue avec l'ONU, une question des plus épineuses se pose, à savoir si on peut sous prétexte de faire le bien, faire comme on le veut au détriment de ce que le Seigneur demande. Et quand on prend la liberté de faire comme ont veut, sans prendre en compte ce que le Seigneur préconise, peut-il nous agréer et nous bénir.

Hé bien, je vous dirais que ceux qui ont agi ainsi dans la Bible l'ont souvent payé de leur vie, et la parole de Dieu nous a laissé le témoignage de leur déchéance et souvent de leur mort. Le plus admirable pour moi est le témoignage que nous laisse un homme des plus zélés pour le Seigneur [2 Samuel 6 versets 6-8].

Uzza vit que l'arche du Seigneur penchait dangereusement et risquait de tomber il l'a donc soutenu de ses mains. Malheureusement il n'était pas habilité à la toucher car il n'était pas lévite et Dieu le foudroya sur place. Nous avons aussi le témoignage de ce qui arriva aux fils d'Aaron, Nadab et Abihu ont présenté devant le Seigneur un feu étranger et le Seigneur fit que ce dernier devint un brasier qui les à consumer [Lévitique 10 versets 1-3].

Un autre témoignage est celui de Saül [1 Samuel 13 versets 1-14], [1 Samuel 15] qui perdit sa couronne pour avoir voulu oeuvrer selon son cœur au détriment de ce que la parole de Dieu déclare. Nous pouvons aussi citer la femme de Lot qui désobéit au Seigneur et a été changée en statue de sel, ou encore le vieux prophète qui désobéit au Seigneur et qui fut tué par un lion [Genèse 19 versets 16-17, 26], [1 Rois 13 versets 1-29].

Tous ces témoignages nous démontrent que l'on ne peut pas se réclamer d'être serviteur de Dieu tout en voulant oeuvre selon notre cœur. Même une bonne chose, qui est pratiqué sans l'aval ou en opposition avec ce que le Seigneur demande est un péché.

Pour poursuivre je vous dirais que certains bienfaits qui peuvent nous être offerts peuvent l'être en vue d'obtenir une contrepartie de nous qui, souvent nous amène à nous renier, c'est ce qui s'est passé entre les hauts dirigeants adventistes et le secrétaire Général de l'ONU.

Avant d'entré dans le vif du sujet il est à noter, qu'alors que l'Église adventiste du septième jour affiche fièrement sur l'un de ces sites internet cette entrevue avec *Ban Ki Moon*, je n'ai pas trouvé trace de cette entrevue sur le site de l'ONU.

Et c'est normal car voici ce que l'Église adventiste du septième jour précise à ce propos : « Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, a exprimé ses préoccupations à propos de l'augmentation de l'intolérance religieuse dans le monde lors d'une rencontre privée avec le leader de l'Église Adventiste, Ted N.C. Wilson;

[...] Ban Ki Moon a rencontré Ted Wilson, Ganoune Diop et John Graz, le directeur du département des affaires publiques et de la liberté religieuse, à 12h10 lundi pour une rencontre de 45 minutes dans son bureau au siège des Nations Unies à New York. La rencontre a été rendue possible grâce à l'implication personnelle de l'Ambassadeur Joseph Verner Reed, doyen des sous-secrétaires généraux des Nations Unies et ami des Adventistes du Septième Jour, qui a correspondu régulièrement avec Ganoune Diop pour que le projet devienne réalité, a indiqué Ganoune Diop.

[...] Ban Ki Moon a parlé des problèmes mondiaux tels que la pauvreté et le manque d'éducation avant d'exprimer ses préoccupations au sujet de l'intolérance religieuse qui atteint des niveaux sans précédent dans le monde. La semaine dernière par exemple, un groupe de militants islamistes a tué 148 personnes dans une attaque menée contre les Chrétiens dans une université au Kenya.

L'Etats Islamique et d'autres organisations extrémistes en Irak, en Syrie, au Nigeria, en Lybie et ailleurs ont également pris pour cible les Chrétiens et d'autres groupes religieux avec une violence souvent mortelle au cours des derniers mois.

Ban Ki Moon a souligné sa croyance selon laquelle les gens devraient cultiver le respect pour les autres, y compris ceux qui appartiennent à une autre religion.

Il a dit qu'il appréciait le travail réalisé par l'Église Adventiste dans la promotion de la liberté religieuse, dans l'éducation, la santé et l'aide humanitaire par le biais de l'Agence Adventiste de Développement et d'Aide Humanitaire. [...]

Ted Wilson a remercié Ban Ki Moon pour la rencontre et a parlé des diverses initiatives de l'église qui cadrent avec la mission de l'Organisation des Nations Unies qui est de venir en aide aux populations.

« Nous avons eu une excellente rencontre avec le secrétaire général et quelques membres de son personnel, partageant avec eux des informations sur les activités de l'Église Adventiste, » a dit Ted Wilson.

« Nous avons mis l'accent sur certaines choses pour lesquelles l'Église Adventiste peut apporter son aide, telles que la liberté religieuse, la liberté de conscience, les valeurs éthiques et spirituelles, le respect de la dignité humaine, la famille, l'encouragement apporté aux jeunes et les besoins humains fondamentaux comme l'eau potable et l'éducation de base. » [...]

Lors de la rencontre avec Ted Wilson, John Graz a donné un bref rapport sur les principaux congrès organisés par l'Association Internationale pour la Liberté Religieuse, une entité affiliée à l'église et qui promeut la liberté religieuse et le soutien appuyé apporté par l'église à l'Article18 de la Déclaration des Droits de l'Homme qui déclare que toute personne a le droit « de changer de religion ou de croyance. »

John Graz, secrétaire général de l'Association International pour la Liberté Religieuse, a dit avoir été encouragé en voyant la préoccupation qu'avait Ban Ki Moon au sujet de l'intolérance religieuse et son désir de voir des personnes de bonne volonté travailler ensemble pour amener justice et liberté. »

[Première rencontre entre le président de l'Eglise Adventiste et le secrétaire général des Nations Unies. Silver Spring, Maryland, United States; Andrew MCCHESNEY. Adventist Review. Traduction: Patrick Luciathe, 7 AVRIL 2015. tiré du site: https://adventist.news/fr].

Avant tout il est à noter que cette entrevue entre le leader de l'Église adventiste, *Ted N.C. Wilson* et le *secrétaire Général de l'ONU M. Ban Ki Moon*, était une rencontre priver. En outre l'objet de cette rencontre était de traité de « *l'intolérance religieuse dans le monde* ».

Le point étant délicat, cette rencontre a été préparer minutieusement par l'Ambassadeur Joseph Verner Reed, doyen des sous-secrétaires généraux des Nations unies et ami des adventistes du septième jour. Cet homme a joué un rôle-clef, car le pape « siège » à l'ONU et entre le vatican et l'Église adventiste du septième jour, nous l'avons vue, ce n'était pas jusque-là le grand amour.

Par le biais des écrits d'Ellen G. White les adventistes dénonçaient les abominations de la papauté et l'Église catholique de son côté s'évertuait à salir leur renommer ainsi que celle de Mme White aux yeux du monde. Cette réalité nous l'avons découvert dans le texte [Catolic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism].

En lisant ces lignes le sentiment que l'on peut avoir est que l'Église adventiste est une religion intolérante qui attaque sans raison valable, l'Église catholique et que son objectif est juste de la salir et qu'*Ellen G. White* était un gourou antisocial, sectaire et sanguinaire qui nourrissait ses adeptes de doctrines anticatholiques.

Ainsi pour que cette rencontre historique puisse ce faire il fallait qu'il ait un paratonnerre destiné à absorber les tensions pour que ces deux entités l'ONU et l'Église adventiste puisse se rencontrer, car la base de foi des adventistes était jusque-là en contradiction avec les aspirations du secrétaire Général de l'ONU.

Nous reviendrons sur cette réalité plus tard, mais pour l'heure ce que je viens de présenter nous permet de mieux comprendre la vraie raison d'être de cette réunion entre le haut dirigeant de cette religion et le secrétaire général de l'ONU. Quand je lis le rapport que les adventistes du septième jour font de cette rencontre, mon sentiment est qu'elle était avant tout axée sur l'intolérance religieuse.

La base de foi adventiste étant basée sur les écrits d'*Ellen G.* White, qui a établi ce que nous avons déjà lu en ce qui concerne le pape et l'Église catholique, ce faisant cette rencontre bien que placer sous le signe de la diplomatie ne pouvait pas pour autant être amicale.

Ce ne fut pas selon moi un brunch amical où l'on prend plaisir à rencontre des amies ou de nouvelle connaissance, car le menu du jour était assez indigeste pour les hauts dignitaires adventistes. Par plusieurs fois et d'entrer de jeu, le secrétaire Général de l'ONU à afficher les couleurs, en présentant sa démarche comme étant axé sur l'intolérance religieuse qui mène certaines religions a stigmatisé d'autres.

Il a souligné l'importance que revêtait pour lui, le fait que des religions puissent cultiver entre elles le respect, sa préoccupation étant de trouver des personnes faisant partie de diverses religions et qui veulent oeuvrer pour la liberté religieuse, et qui prennent position contre l'intolérance religieuse.

Forts de tout cela nous comprenons que ce n'était donc pas une visite de courtoisie et de bon voisinage, mais plus une démarche de *M. Ban Ki Moon* en vue d'appeler le leader de l'Église adventiste à mettre de l'eau dans le vin de sa religion en devenant plus tolérante.

Ce qui sous-entend ne plus à proclamer ces préceptes anticatholique que l'Église adventiste du septième jour a hérité d'*Ellen G. White*.

La carotte que *M. Ban Ki Moon* utilisa en vue de permettre que le haut dirigeant adventiste puisse au nom de sa religion, accepter de renier leur base doctrinale fut la possibilité d'une union des adventistes avec l'ONU. Ce faisant, sur la balance était placer d'un côté une nouvelle union des adventistes avec l'ONU et de l'autre côté le rejet de certaine des bases de la foi de cette religion, à savoir les écrits de *Mme White* incriminant l'Église catholique.

Mon sentiment est que le plus surpris de la tournure qu'a prise cette réunion devait être *M. Ban Ki Moon !* Pour vous présenter cette réalité je m'en vais vous donner une image :

Imaginer que vous êtes un garçon timide et encore puceau et que vous avez rendez-vous chez la chef des pom pom girls afin de lui faire réviser des cours.

Elle est belle, elle est brillante, tous les hommes sont à ces pieds et elle sort avec le capitaine de l'équipe de foot du lycée, qui est baraqué comme un buffle dopé aux hormones.

Et que vous vous êtes un gringalet que le mistral peut à tout moment emporter.

Pour ne pas arranger vos affaires, vous être amoureux d'elle et fantasmer toutes les nuits en pensant à elle, mais vous savez que vous ne pourrez jamais lui avouer votre amour et encore moins la touchée. Vous arriver à votre rendez-vous, et à votre grande surprise, au bout de 20 minutes, elle vous fait un striptease et vous saute dessus, vous faisant, perdre votre pucelage.

Que s'est-il passé? Hé bien elle avait appris quelques jours avant cela que vos parents étaient riches comme Crésus...

Ce faisant, elle préparait son avenir. Dans l'histoire tout le monde est gagnant, sauf l'amour et la vérité! Ainsi va le monde, quand Jésus n'est pas à la barre.

Pour en revenir au secrétaire général de l'ONU.

Vu la renommer des adventistes du septième jour qui jusque-là ne se mélangeait pas aux organes législatif, judiciaire ou politique au niveau des nations et vue leur attachement à *Mme White, M. Ban Ki Moon* a certainement été choqué que *Ted N.C. Wilson* puisse aussi vite lui accorder les faveurs de sa religion.

Dès lors la belle c'étant elle-même livrer point et pieds lier, *M. Ban Ki Moon* pouvait lui donner la carotte en lui proposant un partenariat entre l'ONU et l'Église adventiste du septième jour. Ce qui lui assurait que cette dernière ne reviendrait pas sur cet accord.

Et nous avons vu que la belle est devenu des plus zélés, sa démarche de cafteuse qui dénonce ces petits camarades au Pape nous le démontre. C'est ainsi que l'Église adventiste du septième jour est devenu le boby garde de la papauté.

Je crois que dans ces pires cauchemars, de son vivant, *Ellen G.* White n'aurait pas pu imaginer une telle chose, que la belle et pure épouse du Seigneur deviendrait la call-girl du pape. Ainsi, afin de pouvoir oeuvrer avec l'ONU l'Église adventiste du septième jour à accepter de « vendre son âme au diable » en rejetant sa base de foi.

Il nous faut maintenant prendre en compte une autre réalité qui est liée à ce qui s'est passé entre le secrétaire Général de l'ONU M. Ban Ki Moon et le leader adventist M. Ted N.C. Wilson.

Pour le comprendre il nous faut extrapoler et prendre en compte ce qui aurait pu se passer si *M. Ted N.C. Wilson* avait refusé de rejeter les écrits de *Mme White* et se faisant refuser cet accord avec l'ONU.

La raison de cette rencontre étant « l'intolérance religieuse dans le monde », les adventistes du septième jour auraient été stigmatiser comme étant des gens intolérants et ce faisant dangereux. L'étiquette de secte que l'Église catholique leur avait collée deviendrait au niveau de l'ONU une réalité et cette religion serait désormais placée au même niveau que les mouvements sectaires dangereux.

Cette décision de demeurer dans sa base doctrinale aurait présenté l'Église adventiste du septième jour comme étant une religion des plus iniques, car attaquant le pape qui est pour les membres de l'ONU personnification du bien et de la bonté.

Pour mettre en lumière cette réalité, je m'en vais vous présenter, en avant-première, un extrait des plus parlants de mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges) tome II, La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu ». Pour le découvrir lisons ceci : « Le chef de l'ONU a été reçu vendredi en audience au Vatican par le chef de l'Église catholique.

A cinq jours de Noël, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a rencontré le Pape François en qui il a salué un fervent défenseur de la dignité humaine.

« Vous êtes un messager de l'espoir et de l'humanité – pour réduire la souffrance humaine et promouvoir la dignité humaine », a déclaré M. Guterres à l'issue de son audience avec le chef de l'Église catholique. « Votre voix morale claire rayonne – que vous parliez sur le sort des plus vulnérables, y compris les réfugiés et les migrants confrontés à la pauvreté et aux inégalités », a-t-il ajouté [...]

Le Secrétaire général a salué l'appel du Pape François pour le désarmement, son rôle de « bâtisseur de ponts entre les communautés » [...] Au Vatican, le chef de l'ONU a exprimé sa reconnaissance au Pape François pour son ferme soutien au travail des Nations Unies. [...] Devant les États membres, le Pape François avait appelé les États membres des l'ONU à protéger l'environnement et lutter contre l'exclusion.

Cette année-là, les États membres s'étaient mis d'accord sur 17 Objectifs de développement durable [...] » [Tiré du site : https://news.un.org/fr/story].

Le point principal que je tiens à relever est le poids que pèse le pape à l'ONU, et cela bien qu'il n'y siège que comme conseiller spirituel.

Nous découvrons que l'influence de la papauté sur les divers Nations de la terre est donc réel, car sa voix est entendue et ces remarques prises en compte et mises en place. Ici le Pape François appelait les États qui sont membres de l'ONU a protégé l'environnement et suite à cela des plans concrets ont été mis en place.

Sinon, avez-vous remarqué tous ces éloges que le chef de l'ONU a adressés au pape ? Revoyons quelques-uns des qualificatifs dont il l'a gratifié :

- « [...] Un fervent défenseur de la dignité humaine... »,
- « Vous êtes un messager de l'espoir et de l'humanité pour réduire la souffrance humaine et promouvoir la dignité humaine »,
- « Votre voix morale claire rayonne [...] »,
- « Bâtisseur de ponts entre les communautés ».

Ce qui ce passe ici est la réalisation de de la prophétie. Il avait été prophétisé que la blessure mortelle de la bête à sept têtes et dix cornes devait être guérie et que dès lors les habitants de la terre – vivant sans Dieu – devait l'adoré et lui faire des éloges. C'est ce qui se passe avec la papauté, car bien que le pape n'ait pas de pouvoir sur les gouvernements, ils lui sont tous soumis. [...] C'est ainsi que la blessure de la bête... (l'Église catholique) fut guérie et qu'elle jouit désormais d'un nouveau type de puissance.

Elle n'est pas comme l'ancienne, car elle a une grande puissance religieuse, qui mène la Terre entière à l'adorer. Maintenant que nous avons découvert cet extrait de mon autre livre, revenons à celui-ci, en vue de découvrir l'image que M. Ban Ki Moon a du pape François.

Ceci nous renseigne : « Le Pape François, chef de l'Eglise catholique, a effectué vendredi matin une visite de quelques heures au siège des Nations Unies à New York au cours de laquelle il a notamment prononcé un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies. [...]

Le Pape, dont il s'agit de la première visite au siège de l'ONU, a été accueilli par le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, à l'entrée du bâtiment du Secrétariat. [...]

- « Indépendamment de la foi, votre humilité, votre humanité sont pour nous une source d'inspiration, ainsi que votre appel mondial pour agir en faveur de la justice sociale, de la lutte contre le changement climatique et pour garantir une vie digne à tous », a déclaré le Secrétaire général Ban Ki-moon à l'adresse du Pape [...]. « Merci pour vos conseils spirituels et votre bénédiction ainsi que pour votre amour pour l'humanité », a-t-il ajouté.
- [...] Dans son discours, le Pape a appelé les gouvernements du monde entier à se centrer sur la protection de l'environnement et la lutte contre l'exclusion. « L'exclusion économique et sociale est une négation totale de la fraternité humaine et une très grave atteinte aux droits humains et à l'environnement », a-t-il déclaré. [...]

Le Pape François a appelé les Etats à trouver des solutions urgentes et efficaces contre ces deux fléaux. Cependant, les engagements solennels ne suffisent pas, a mis en garde le souverain pontife, insistant sur la nécessité de mettre l'accent sur leur mise en œuvre. « Nous devons veiller à ce que nos institutions soient réellement efficaces dans la lutte contre tous ces fléaux », a appelé le Pape François. » [Visite historique du Pape François au siège des Nations Unies à New York, 25 septembre 2015. Tiré du site : https://news.un.org/fr/].

Pour l'instant permettez que je garde cette pomme pour la soif, en ne puisant pas encore dans ce texte en vue d'étayer ma thèse.

Merci par avance de votre compréhension. Néanmoins je voudrais juste vous dire que l'image qui est donnée du pape dans ce texte fait que l'on a envie « de lui donner le bon Dieu sans confession ».

Ce faisant, ceux qui l'attaquent, comme cela était le cas de l'Église adventiste du septième jour, sont perçus comme des monstres, qui s'attaquent à un saint homme. Qui pourrait rester insensible quand un homme de bien, un être « saint » est attaqué, sans raison, par des marginaux qui vivent en reste de la société. Ces deux images sont, nous l'avons vue, celle que le monde à du pape et des adventistes du septième jour. Néanmoins est-ce vraiment la réalité ?

Avant que vous ne puissiez clouer les adventistes du septième jour au pilorie et canoniser le « bon » pape François, il est important que nous puissions faire un bon dans le passer afin de découvrir certaines réalités. Pour ce faire je vous invite à lire ceci : « [...] Mais, par un prodigieux aveuglement, ces hommes qui ne savent rien du Christ en dehors des Écritures, ne veulent pas apprendre à connaître son Église d'après l'autorité de ces mêmes divins Livres [...]

Le bien peut se faire de deux manières avec nos frères égarés : Par les discours des prédicateurs catholiques, par les lois des princes catholiques ; [...] Mais quiconque refuse d'obéir aux lois des empereurs portées pour la vérité de Dieu, s'expose à un grand supplice. [...] » [Extrait de : Livre ou lettre CLXXXV, de saint Augustin à Boniface (Année 415.). Du châtiment des Donatistes].

Renforçons notre étude avec ce deuxième texte : « [...] La première préoccupation de l'autorité impériale (Théodose II, "Novelles", tit. III, AD 438) a été la protection de la religion, et ainsi, avec une régularité terrible, publiés de nombreux édits pénales contre les hérétiques.

En l'espace de 57 années 68 textes ont ainsi été promulgués. Toutes sortes d'hérétiques ont été touchés par cette législation, et de diverses manières, par l'exil, la confiscation des biens, ou la mort. » [Extrait de la Publication d'informations écrites par Joseph Blotzer. Transcrit par Matt Dean. L'encyclopédie catholique, Volume VIII. Publié 1910; Robert Appleton Société. Inquisition Information catholique I. Les répressions de l'hérésie pendant les douze premiers Siècles 2].

Complétons notre étude avec ce troisième texte : « [...] Jusqu'ici Saint-Bernard [...] fustige la négligence des princes, qui sont à blâmer, car les petits renards dévastent le vignoble, mais il ajoute que ce dernier ne doit pas être capturé par la force mais par des arguments (non armis capiantur, sed argumentis);

L'opiniâtre devait être excommunié, et si nécessaire maintenu en détention pour la sécurité des autres [...] » [Extrait de la Publication d'informations écrites par Joseph Blotzer. Transcrit par Matt Dean. L'encyclopédie catholique, Volume VIII. Publié 1910;

Robert Appleton Société. Inquisition Information catholique I. Les répressions de l'hérésie pendant les douze premiers Siècles 3].

Ce dernier texte nous renseigne aussi sur ce qui se passait jadis :

« Mais pour ceux qui, après avoir abjuré leurs erreurs ou après avoir été à l'issue d'un examen par leur évêque, retombent dans leur hérésie originelle, nous décrétons que, sans avoir reçu d'autre audience, ils soient livrés au pouvoir séculaire et que leurs biens soient confisqués pour l'usage de l'Église. »

[Extrait du Décret du pape Lucius 3, contre les hérétiques. Texte tiré de : Jones, The History Of the Christian Church, Pages 23].

Ce qui sa passe ici date d'un temps où l'Église catholique n'avait pas encore établi le tribunal ecclésiastique de l'inquisition et ou elle ne pouvait pas *poursuivre*, *torturé* et *tué* elle-même ses adversaires.

Ainsi pour arriver à ces fins la papauté utilisait les hommes de pouvoir qui sont établis sur les nations ou sur des entités politiques ou législatives en vue de faire sa salle besogne et faire plier ceux qui ne se soumettent pas au dogme catholique.

Ces hommes de pouvoir avaient du zélé pour servir les intérêts catholiques, ils avaient comme première préoccupation de maintenir la domination catholique, sur le peuple et surtout sur les opposants du pape. Ce faisant, tous ceux qui rejetaient le dogme catholique, étaient frappés par le biais de lois que promulguaient les rois et les empereurs.

Cette résistance de beaucoup d'enfants de Dieu contre l'Église catholique venait du fait que sous couvert de la foi, cette religion violait outrageusement la parole de Dieu.

Ceux qui ne voulaient pas déshonorer le Seigneur en pratiquant le culte n'idolâtre que la papauté, avaient, instituée au sein du catholicisme, était présenté comme étant des hérétiques, donc des ennemis de Dieu.

Pourtant leur seul crime était de rejeter le dogme catholique pour ne servir que le Seigneur et ne suivre que l'Évangile.

Le nom que l'histoire leur donne est celui de martyr. Je vous apporte les preuves de mes dires dans le *tome II* de ce livre au chapitre intitulé « L'héritage législatif sanglant ».

Le pire dans cette histoire est que les dirigeants des nations ont été manipuler par les divers papes qui se sont succédé, en les utilisant afin de *martyriser*, et *tuée* une myriade d'innocents qui n'avaient commis comme seul faute d'être fidèle au Seigneur, et de ce fait rejetaient les sophismes de la papauté.

Ces actes, bien qu'étant appliqué par les souverains et les empereurs étaient supervisé par les prélats catholiques, en sorte que, c'est même avec véhémence qu'ils fustigeaient les monarques qui n'œuvraient pas avec zèle afin d'éradiquer l'hérésie.

L'Église catholique exhortait les rois, les princes et les empereurs à emprisonner ceux qui ne voulaient pas adhérer au dogme catholique et ce, à titre d'exemples pour les autres.

Ces derniers faisaient alors jouer leurs puissances en condamnant à mort et en expropriant ceux qui s'étaient élevé contre le pape et qui avaient pour cela été reconnus comme hérétiques, réservant les biens confisqués à l'Église catholique.

La finalité était que quiconque ne se soumettait pas était excommunié et dépossédé de ses titres et de son rang, fût-il noble ou prêtre. Ces choses furent le quotidien que vécurent durant des siècles les opposant à l'Église catholique.

Désormais de tels actes ne peuvent plus être pratiqué, car la papauté a perdu de sa superbe et n'a plus autant de puissance.

Néanmoins, son influence sur les nations demeure toujours aussi forte, nous l'avons vue. Nous voilà arrivés à la fin de cette étude tirée de mon autre livre que j'ai cité plus en avant.

Nous pouvons donc poursuivre. Et pour ce faire je vous dirais que comme *Ellen G. White* l'avait prophétisé, dans le texte que nous avons vu plus haut, le pape continue à utiliser les dirigeants des nations, ainsi que ceux qui ont entre leurs mains le pouvoir juridique ou législatif pour briser ses adversaires.

En voulant se frotter au pape, l'Église adventiste du septième jour à appris cette réalité à ces dépens, car elle est tombé dans la toile de la veuve noir catholique as tisser pour la terrasser.

Et mon sentiment est que l'arme que le *pape François* à utiliser pour arriver à ces fins n'est autre que le *secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon*.

Un autre de mes sentiments est que cet homme est lui aussi une victime, de la papauté comme l'ont été les monarques du passer qui se sont fait manipuler.

Et je le comprends, car l'arme la plus puissante que les papes ont toujours utilisé c'est la ruse et les faux-semblants, il œuvre comme le fait Satan lui-même. La papauté donne au monde l'image d'un être sans défenses que des fanatiques persécutent.

Mais est-ce vraiment le cas, l'Église catholique est elle vraiment la « blanche colombe » que le « vilain crapaud », qu'est censé être l'Église adventiste du septième jour veut salir sans raison?

Pour répondre à cela je vous dirais que plus haut dans notre étude, j'ai préféré ne pas développer sur les arguments que *Mme White* présente contre la papauté et le catholicisme, mais là je me dois de sortir de ma réserve, afin de vous présenter certaines réalités.

Dans mon livre que je vous présente dans un instant, je vous porte les preuves que la papauté et l'Église catholique à *spolié, torturé* et *tué* des observateurs du sabbat, Juifs et chrétiens durant des siècles et qu'il continue de nous martyriser par le biais de décrets catholiques qui sont resté institué dans les lois de certain pays comme la France.

Tout cela en toute impunité, et en recevant des lauriers des nations pour cela. Pour découvrir ces réalités, je vous invite à lire mon livre intituler « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique » aux chapitres « L'héritage législatif sanglant » et « Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux ».

Pour ces choses l'ONU n'a jamais demandé à la papauté, donc à l'Église catholique d'arrêté d'oeuvrer selon des bases d'intolérance religieuse. Par contre, face au adventiste du septième jour, la démarche qui fut celle de *M. Ban Ki Moon* a été de les appeler à prendre position contre « *l'intolérance religieuse dans le monde* ».

Pendant ce temps il couvre de laurier le représentant du plus sanguinaire des ordres religieux, que le monde n'est jamais porter, et qui est l'Église catholique.

Cette réalité est bien manifeste dans les éloges, qui étaient telles une sérénade aux claires de lune, que le *secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki Moon* à jouer, *Hum...* présenter au *pape François* lors de leur rencontre. Tout cela nous l'avons découvert dans le texte que nous avons lu plus haut.

Hé oui, nous voici revenu à ce texte que j'avais mis en suspens. Je pense que vous l'aviez remarquez-nous avons déjà depuis un court instant, repris le décryptage de ce texte. Merci de ce temps que vous m'avez accordé en vue de présenter ses autres réalités complémentaires, mais combien importante pour notre étude.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'il est intéressant de noter qu'a sa venue à L'ONU, que le pape a été accueils par *M. Ban Ki-Moon*, non pas à l'intérieur du bâtiment mais à l'entrée, donc avec les plus grands égards. En outre le secrétaire général de l'ONU, à l'instar de son ancien homologue *António Guterres* lui non plus n'a pas tari d'éloges pour le *pape François*.

Il a fait ressortir son humilité, son humanité, il l'a présenté comme un homme bon recherchant à la justice sociale et qui lutte pour que tous les êtres humains est une vie digne.

Il a remercié le pape pour « ces conseils spirituels et sa bénédiction ainsi que pour son amour pour l'humanité ».

Et attention dans tout cela la foi du pape n'entre même pas encore en compte, si c'était le cas, c'est "Dieu" réincarné que M. Ban Ki-Moon aurait vu et psalmodié en la personne du pape François.

En m'imaginant la scène, voici l'image qui me vient : « [...] Sans mentir, si votre ramage se rapporte à votre plumage, Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois. [...] » [Le corbeau et le Renard, fable de Jean de La Fontaine].

Mais je comprends l'émotion du secrétaire générale de l'ONU, comment rester inerte ou insensible devant un homme, qui défend bec et ongles la protection de l'environnement et lutte contre l'exclusion.

Fort de tout cela, je comprends que les paroles du pape qui suivent ne peuvent pas ne pas nous toucher :

« L'exclusion économique et sociale est une négation totale de la fraternité humaine et une très grave atteinte aux droits humains [...] »

Ou là ! cette parole du pape aurait pu me bouleverser si je ne savais pas que ce n'était que du vent ! Oui, car à cause de lui et de ces sbires, je vis dans l'exclusion.Oui !

Vous avez bien entendu et je vous ai présente les preuves de mes dires dans mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique » aux chapitres « Fondement législatif discriminatoire et moyenâgeux » et « Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire ».

Mon histoire qui est contée dans ce livre que je viens de vous présenter est, je le crois, un cas d'école. Je présente dans ces lignes comment, à cause des lois iniques et moyenâgeuses de l'Église catholique, qui demeurent entre autres dans la législation française, mes droits sont bafoué en tant qu'observateur du sabbat.

Oui ! car bien que la France soit une république et en tant que tel elle ne peut être encore soumise aux lois et décret d'une religion, pourtant des lois catholiques continuent d'interdires que certaine tranche de la société puisse travailler le dimanche.

Ce faisant, ceux qui comme les adventistes du septième jour, les Juifs et moi-même observons le sabbat, somme discriminer.

Voir les chapitres de mon autre livre que je viens de vous présenter pour découvrir ses faits. Ainsi quand de guerre lasse d'être discriminé, je finis par écrire plusieurs livres qui présentent les abominations passées et présent de l'Église catholique est ce que j'agis selon des œuvres d'intolérance religieuse ou est-ce mon cri de douleur.

Ceux faisant partie du petit peuple et des minorités religieuses, dont je fais partie, n'ont-ils pas aussi le droit d'être défendus par ceux occupant le poste de secrétaire Général de l'ONU.

Le devoir de celui qui occupe se poste, n'est-il pas aussi, de rencontrer le pape en vue de lui demander d'arrêter de martyriser les observateur du sabbat en arrêtant son intolérance religieuse contre nous, puisque c'est lui qui continue à inciter les dirigeants des nations à ne pas abroger le repos dominical. Je vous en apporte aussi les preuves dans les chapitres de mon livre cité plus haut.

Ainsi, où est la justice quand le Robin des Bois des temps modernes, qu'est l'ONU favorise le méchant, qu'est la papauté et frappe ses victimes, que sont, entre autres, les adventistes du septième jour, et que la raison est, qu'ils dénoncent les actions iniques de l'Église catholique?

Pour poursuivre, je vous dirais que j'aimerais revenir à cette admiration que ces divers secrétaires généraux de l'ONU ont pour le pape, alors que ce dernier continue à persécuter les observateurs du sabbat en toute impunité, les faisant passer pour les méchants.

Pour vous imager cette réalité je m'en vais vous raconter une petite histoire, afin que ce que nous observateur du sabbat vivent face à la papauté, puisse bien vous imprégner :

Imaginez-vous dans un lycée du type de ceux que l'on trouve dans les films américains. Dans ces murs on y trouve un jeune homme brillant comme de l'or, non de par sa couleur de peau, mais fort de ces exploits. Il est le capitaine de l'équipe de foot...Bien sur de foot américain... j'espère que vous me suivez sans perdre le fil... Je vous en remercie par avance... continuons. Il est, selon toutes les apparences, un athlète accompli, qui a

Il est, selon toutes les apparences, un athlète accompli, qui a permis à son école de remporter plusieurs trophées.

Il a été élu le roi du Bal de fin d'année, et pour faire taire les clicher, bien que sportif, il est intelligent, il a été élu délégué de classe et fut major de sa promo.

C'est le type de petit ami que toutes les filles rêves d'avoir et le beau-fils que secrètement les mères aspirent à avoir.

Quand il est convoqué par le proviseur c'est généralement en vue de récupérer un prix d'excellence ou une médaille.

Ce dernier ne tarit pas d'éloges pour lui. Malheureusement ce qui se trouve derrière l'envers du décor n'a rien de glorieux, car notre boy-scout est en fait un gros arnaqueur et est très très peu recommandable. Ces bonnes notes, il les droits à des filles de sa classe qu'il séduit et qui font ces devoirs à sa place.

Ces bons résultats en sport, viennent du fait qu'il a mis en place une équipe de « gros bras (de brute) » qui oblige ces équipiers à faire tout le boulot sur le terrain en vue de lui faire la passe décisive pour qu'il puisse à coup sur marqué.

Ce faisant, bien qu'étant un sportif moyen, il passe pour un titan. Toute cette oppression qu'il a mise en place, viens du fait qu'il est en fait un dealer de drogue qui a l'appui de la mafia local, et que tout contrevenant est passé à tabac.

Néanmoins, il demeure dans la base court, un petit groupe de coqs... oups... Sorry... je me suis emballé.

Je disais donc, que néanmoins il demeure dans la cour d'école un petit groupe d'irréductible que ni notre « faux jeton » ni ces sbires n'arrive pas à faire plier, car ils sont intègres, mais ils sont mal vue par tous, car il professe une foi bizarre.

Oui ce sont des moines Shaolin, et leur art de prédilection c'est les arts martiaux. Notre clic de brigand « en herbe » a bien essayé de les attaquer, mais ils ressurent la volée de leur vie.

En outre, ils se sont mis à défendre le plus faible, ce qui mettait en péril le bizness de notre « élève » prodigue et de ces comparses. En vue de se débarrasser de ces enquiquineurs, il est allé pleurer dans le jupon du proviseur, présentant les élèves, professant la foi Shaolin comme l'ayant attaqué sans raison.

Le proviseur pensait bien connaître son champion et avait une complète confiance en lui, de leur côté les élèves incriminés venaient d'arriver, et il ne les connaissaient pas, il a donc d'office sévi, interdisant à ces derniers de faire usage de leur science du combat dans la cour et dans les murs du lycée, sous peine de renvoi définitif.

C'est ainsi que ce proviseur commit l'une des plus grandes injustices de sa carrière en portant un jugement baser sur l'apparence, sans chercher à connaître les tenants et les aboutissant de l'affaire.

Vous l'avez certainement compris cette histoire image la relation que la papauté a avec l'ONU. Il est notre élève « *brillant* » mais inique et celui qui tient le rôle du proviseur est le secrétaire général de l'ONU.

Les élèves qui sont mal vue, les moines Shaolin, symbolise les membres de l'Église adventiste du septième jour.

Le fait que cette élève inique viens cafter au proviseur contre ses adversaires en vue de les museler en les présentant comme des gens iniques, alors que c'est lui qui est le malfaiteur, représente la réalité que vit... Sorry... ce n'est plus le cas grâce à M. Ted N.C. Wilson... donc que vivait la papauté face à l'Église adventiste du septième jour.

Nous avons déjà vu comme l'Église catholique se positionne en victime des écrits d'Ellen G. White. Ce faisant, l'Église adventiste du septième jour, passe pour le mauvais élève de la chrétienté, la « bad girl » qui agresse ces petits camarades, sans raison, le proviseur a donc dû la faire venir en vue de la réprimander, et c'est ce qui s'est passé quand M. Ban Ki-Moon a rencontré M. Ted N.C. Wilson.

Nous avons déjà découvert les grands ligne de cette rencontre. Nous allons maintenant, lever le voile sur une des réalités qui est à la base de ce grand trouble, qui est venu bouleverser le quotidien, du moins l'organisation des doctrines, des adventistes du septième jour.

Pour comprendre la raison d'être de cette abdication des plus inattendus de cette religion, qui en est venu à renier ses fondements doctrinaux, en s'associant et à l'ONU et à la papauté, lisons ceci :

- « Résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme : Lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, l'incitation à la violence et la violence visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction. [...]
- [...] *Préoccupé* par les mesures qui exploitent délibérément les tensions ou visent des personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, [...]

Reconnaissant également que, dans la lutte contre les manifestations d'intolérance, de discrimination et de violence à l'égard de personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, les premières mesures importantes à prendre consistent à s'allier pour renforcer l'application des régimes juridiques en place qui protègent les individus de la discrimination et des crimes motivés par la haine [...]

- 1. Se déclare profondément préoccupé par la persistance de graves stéréotypes désobligeants, du profilage négatif et de la stigmatisation visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, ainsi que par les programmes et orientations défendus par des organisations et groupes extrémistes qui visent à créer ou à perpétuer des stéréotypes négatifs concernant certains groupes religieux, en particulier lorsqu'ils sont tolérés par des gouvernements;
- 2. Se déclare préoccupé par la montée dans le monde des manifestations d'intolérance religieuse, de discrimination et de la violence qui y est associée, ainsi que des stéréotypes négatifs visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction, et condamne, dans ce contexte, toute apologie de la haine religieuse envers des personnes, qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, et exhorte les États à prendre des mesures efficaces, comme le prévoit la présente résolution, conformément à leurs obligations découlant du droit international des droits de l'homme, pour faire face à ces faits et les réprimer;
- 3. Condamne tout appel à la haine religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, par l'intermédiaire de la presse écrite, des médias audiovisuels ou électroniques ou de tout autre moyen; [...]
- g) Comprenant qu'il faut lutter contre le dénigrement et les stéréotypes négatifs de personnes en raison de leur religion, ainsi que contre l'incitation à la haine religieuse, par la mise au point de stratégies et l'harmonisation des initiatives aux niveaux local, national, régional et international au moyen, notamment, de mesures d'éducation et de sensibilisation; [...] »

[Tiré de : Nations Unies, A/HRC/RES/16/18, Distr. Générale, 12 avril 2011. Conseil des droits de l'homme, Seizième session, point 9 de l'ordre du jour : Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée — suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban].

Ce que nous venons de lire est des plus intéressants, mais avant d'y retirer matière à réflexion il nous faut pour le bien de notre étude le repositionner dans le temps, en vue que nous puissions comprendre à quel moment il intervient dans tout ce que nous avons vu.

Ce texte a été édicté à l'ONU le 12 avril 2011. Donc à une date intermédiaire entre l'élection de M. Ted N.C. Wilson comme président des adventistes du septième jour au mois de juin 2010 et sa lettre d'excuses au pape qui a été envoyer aux environs du mois de septembre 2015. Cette résolution des Nation Unis est donc tombé, moins d'un an après que M. Ted N.C. Wilson est pris ces fonctions.

Comme baptême de feu, il ne pouvait certainement pas espérer pire. Oui, ce qui est présenté ici, va contre la ligne doctrinale et éditoriale que l'Église adventiste du septième jour avait pratiquée jusque-là.

Pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue que la foi adventiste du septième jour était jusque-là basée sur les écrits d'Ellen G. White, dont nous avons lu il y a peu de temps un extrait de son livre intitulé « The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles") ». Pour mémoire cette lecture nous l'avons faite dans les lignes du texte [Catolic Answers, tract, Adventisme du septième jour, tiré du site : https://www.catholic.com/tract/seventh-day-adventism].

Dans ces lignes *Mme White* dépeint la papauté (*donc l'Église catholique*), comme étant un manipulateur, qui cherche par la ruse à dominer les Protestants.

Elle présente aussi l'Église catholique comme étant en train de placer des pièges subtils pour que les Protestants puissent y tombés, sans en avoir vu au préalable le danger. Elle dit en outre que Rome, donc l'Église catholique, se vante de ne jamais changer. Ce qui présente cette religion comme étant toujours enclin à oeuvrer de façon tout aussi inique et sanguinaire, que dans les temps passer.

Elle prophétise aussi que l'Église catholique devra à nouveau exercer des persécutions contre ses opposants. Elle la décrit comme se préparant furtivement, en vue de frapper au moment opportun.

Pour *Mme White*, un temps viendra ou la papauté oeuvrera subtilement au sein des assemblées législatives et aura une influence sur leurs décisions. Et pour finir, voici encore ce qu'elle dit :

« [...] Ceux qui croient et obéissent à la parole de Dieu s'exposent ainsi à l'opprobre et à la persécution [...] »

Ainsi tout cela, donc les enseignements qu'Ellen G. White à laisser à l'Église adventiste du septième jour, contrevenaient à cette résolution des Nation Unis que nous venons de découvrir. Néanmoins, je tiens à préciser que ce que Mme White à écrit concernant la papauté est la vérité et est agréée de Dieu. Je vous ai donné des chapitres de mon autre livre où je vous démontre Bible en mains cette réalité.

Malheureusement cette réalité n'était pas connue de l'ONU, ce faisant, la base doctrinale adventiste du septième jour héritée de *Mme White* contrevenait aux directives de l'*Organisation des Nations unies* que nous venons de lire.

Pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue que le but de certaines résolutions des Nations unies sont, de lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, qui pourrait être portée au niveau de la foi ou de la religion d'une personne.

En outre elle a pour objectif de faire cesser les graves stéréotypes désobligeants, le profilage négatif et de la stigmatisation visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction.

Hormis tout cela l'apologie de la haine religieuse, l'incitation à la discrimination, à l'hostilité envers des personnes à cause de leur fois est aussi condamnée dans ces statuts.

Ceux qui exploitent délibérément les tensions où visent des personnes à cause de leur religion sont condamnables.

Pour ce faire il faut que les nations puissent renforcer l'application des régimes juridiques en place en vue de réprimer de tel fait. En outre, l'utilisation de tout moyen de propagande, presse écrite, des médias audiovisuels ou électroniques etc. pour diffuser de telle idée sont condamnables.

Ainsi de par sa base de foi l'Église adventiste du septième jour était en infraction à bien des égarent, de cette résolution des Nations unies.

Les répercussions, auraient pu être désastreuse, si cette religion avait été condamner non seulement par L'ONU, mais aussi par le conseil de l'Europe. Voici ce que nous pouvons lire en la matière : « [...] 27. L'injure à caractère religieux constitue une infraction pénale dans environ la moitié des Etats membres [...] tandis que les insultes proprement dites sont en général considérées comme un délit pénal ou administratif dans tous les pays.

- 28. Il n'existe pas de définition générale de l'injure religieuse, mais les dispositions pertinentes des législations européennes couvrent (souvent sans les distinguer) les deux notions d'insulte motivée par l'appartenance à une religion donnée et d'insulte au sentiment religieux.
- 29. Les sanctions encourues sont généralement des peines d'emprisonnement dont la durée varie considérablement d'un Etat membre à l'autre [...] Des amendes peuvent toujours être infligées en remplacement des peines d'emprisonnement.
- [...] 40. L'incitation à la haine est punissable d'une peine d'emprisonnement maximale qui varie considérablement (entre un an et dix ans) d'un Etat à l'autre [...]
- 57. Le discours de haine justifie donc des sanctions pénales. En effet, l'instauration au niveau paneuropéen de sanctions contre l'incitation à la haine possède une très forte valeur symbolique, qui transcende les difficultés objectives liées à la définition et à la répression de l'incitation à la haine en tant qu'infraction. [...]

De même, la Cour européenne des droits de l'homme a établi qu'« en principe on peut juger nécessaire, dans les sociétés démocratiques, de sanctionner voire de prévenir toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'intolérance (y compris l'intolérance religieuse) [...] »

[Commission Européenne pour la démocratie par le droit (commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse. Adopté par la commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008)].

Ce que nous lisons ici est des plus instructifs. L'injure et l'insulte à caractère religieux sont sanctionner au niveau pénal.

Ce sont donc des délits punissables par la loi. En outre, l'insulte religieuse est aussi bien une attaque que l'on porte sur une personne à cause du fait qu'il fait partie de telle ou telle religion, mais aussi tout attaque porter contre le sentiment religieux (donc la base doctrinale).

En outre l'incitation a la haine, ainsi que les discours de haine qui englobe aussi l'intolérance religieuse sont pénalement punissables. Ceux qui pratiquent ces choses que nous venons de voir s'exposent à un emprisonnement pouvant aller entre un an et dix ans, ou à des amendes. Il est aussi intéressant de noter que généralement, les leaders d'un mouvement sont toujours punis plus sévèrement que leur adepte.

Ces sanctions que nous venons de voir sont applicable en Europe. Pour en revenir à l'Église adventiste du septième jour, il est important de noter que bien que le siège de cette religion, se trouve en Amérique et est appelé sa conférence générale, cette religion compte des structures, comme des églises, des écoles, des hôpitaux sur toute la surface de la terre. Ce faisant, beaucoup d'entre elles sont soumis aux lois européennes et peuvent être frappées par elle.

Ainsi cette résolution de l'ONU, que nous avons vue plus haut, ainsi que les sanctions de la *Commission Européenne* que nous venons de découvrir, non seulement l'Église adventiste du septième jour étaient exposé à être punis, mais encore ces membres et encore plus leur haut dirigeant.

Ces peines n'étant pas des moindre, car pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison, ces textes ont donc amené, comme le ferait un renard dans un poulailler, la panique dans les rangs adventistes du septième jour. D'où la décision de M. Ted N.C. Wilson et des hauts dirigeants adventistes du septième jour, de rejeter les écrits d'Ellen G. White qui posait problème tels que son livre intitulé « The Great Controversy (en français "La tragédie des siècles") ».

Nous comprenons aussi cette démarche du leader adventiste du septième jour de s'aplatir telle une crêpe devant le pape François, en lui demandant pardon. Oui, l'humiliation, était certainement, pour lui un moindre mot, en comparaison d'une décennie à l'ombre (en prison) aux frais du contribuable.

Au-delà des sanctions, pouvant être financière où des peines de prison, pour ceux qui ont promu ces idées d'intolérance religieuse, au sein de l'Église adventiste du septième jour, la pire retombé, pour cette religion aurait été une mauvaise presse. Il ne faut pas perdre de vue que le « fonds de commerce » des religions, est généralement bâti sur Jésus-Christ qui est l'amour faite homme. Cet amour fut si grand qu'il est venu mourir pour nous, êtres déchus et esclaves du diable.

Il était la miséricorde et la tolérance réincarnée, ceux qui étaient méprisés et mis au ban de la société, les prostitués, voleuses et autres gens de mauvaise vie, étaient ses amis.

Comment pensez-vous que les habitants des nations auraient-ils considérer, une religion qui dit servir Christ et qui est frappé au niveau international, par l'ONU et le conseil de l'Europe pour intolérance religieuse, pour avoir propagé de la haine et des stéréotypes négatifs, envers une autre religion, pour l'avoir stigmatisé et discriminer etc.

Les répercussions auraient été néfastes pour les caisses de l'Église adventiste du septième jour, car cette religion n'oeuvre pas qu'au niveau de la foi. Voici ce que nous pouvons apprendre en ce qui concerne ces diverses structures : « [...] L'Église adventiste gère le plus grand réseau protestant d'écoles et d'hôpitaux dans le monde. [...] » [Wilson elected president of Seventh-day Adventist world church. ANN and Adventist.news du 24 JUIN 2010. Tiré du site: https://adventist.news].

Complétons avec cet autre texte : « Mision et portée : Le département de l'éducation est responsable de la coordination, de la promotion, de la formation et de la qualité du programme éducatif adventiste du septième jour mondial, qui comprend plus de 8 500 écoles, collèges et universités, avec plus de 108 500 enseignants et 1 954 920 étudiants.

[...] Le personnel fournit également un soutien, par le biais des divisions mondiales, aux responsables de l'éducation au niveau des unions, des conférences et des missions, ainsi qu'aux enseignants des écoles primaires et secondaires adventistes, afin de s'assurer que la philosophie adventiste de l'éducation et les principes de la foi et de l'apprentissage sont intégrés dans la vie de chaque institution. » [Tiré du site adventiste : https://www.adventist.education].

Ce qui est présenter ici est titanesque, l'Église adventiste du septième jour gère le plus grand nombre d'écoles et d'hôpitaux protestant dans le monde.

Cette religion compte 8500 écoles, collèges et universités. Généralement ces structures sont des établissements priver, ce faisant pour l'écolage il faut payer.

En outre, le concept des écoles, collèges et universités adventistes du septième jour sont basés sur les leçons de base que tous les élèves du monde ont, mais le cursus comprend aussi l'apport des principes de foi adventiste du septième jour aux élèves et autres étudiants.

Maintenant, imaginer ce que feraient des parents qui entendent que l'Église adventiste du septième jour a été condamnée pour tout ce que nous avons vu plus haut, ce qui la placerait au stade des sects ?

Hé bien, la fibre paternelle, mais surtout celle qui est maternelle pousserait, certainement, la majeure partie d'entre eux à retirer leur enfant des écoles, collèges et universités adventiste du septième jour.

Il est important de noter que les structures éducatives de cette religion sont ouvert à tous, et cela que l'on soit adventiste du septième jour ou non.

Ainsi, si cette religion avait été frapper par les hautes instances des nations, elles devraient fermer la majeure partie de ces écoles. Ce serait aussi le cas de ces hôpitaux, car qui voudraient demeurer parmi des gens sectaires et intolérants ?

C'aurait donc été la Bérézina (la disette) pour l'Église adventiste du septième jour.

Mais nous n'en étions pas encore là, car le texte des nations unis que nous avons lu plus haut, appelle avant tout à une réforme des religions qui agissaient en contradiction avec tout ce que nous avons vu.

Ce faisant, l'objectif était dans un premier temps pour l'ONU de multiplier les initiatives en faveur du dialogue interreligieux et interculturel, et pour développer dans les religions réfractaires une éducation aux droits de l'homme et à la tolérance religieuse.

Avant de poursuivre il est intéressant de noter que ce texte des nations unies que nous avons lu plus haut était du 12 avril 2011.

Lisons ce qui suit en vue de découvrir qui était à cette date le secrétaire général de l'ONU : « Pont de presse du bureau du porte parole du secrétaire général de l'ONU. 12 avril 2011.

Ci-dessous les principaux points évoqués par Martin Nesirky, Porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon » [Tiré du site : https://www.un.org/fr].

Ainsi à la date de parution de la résolution de l'ONU, vue plus haut, son secrétaire général c'était *M. Ban Ki-Moon*.

Ayant commencé cette chasse aux sorcières il a mis en place cette entrevue, que nous avons vue plus avant avec le leader des adventistes du septième jour M. Ted N.C. Wilson, car cette religion, nous l'avons vue, portait des fruits qui semblait être de l'intolérance religieuse à l'encontre de l'Église catholique.

Maintenant, que nous avons considéré le côté législatif de cette attaque que subit l'Église adventiste du septième jour et qui amena cette religion à renier sa base doctrinale, il nous faut, à nouveau lever le voile de l'invisible afin de percevoir ce qui s'est passé.

Pour le comprendre il nous faut en revenir à la manière d'agir du diable, dans la guerre qu'il mène, à la tête de ses troupes, démons et humains, contre le peuple de Dieu.

Dans le ministère que Jésus mena sur terre, et les attaques que le démon a fomentées contre lui, nous présente les tactiques que le diable utilise, en vue de tenter de remporter la victoire sur le peuple de Dieu.

La première offensive démoniaque consiste d'abord à pervertir ses ennemis. Cette réalité est très bien représenté dans les trois tentations, où il soumit, en vain, Jésus [Luc 4 versets 1-14].

Satan va d'abord essayer de souiller la foi de Jésus en l'amenant à agir pour assouvir un besoin élémentaire, ici c'est de celui de pouvoir se nourrir dont il s'agît. Quoi de plus vital, que le besoin de manger quand on a faim ? Néanmoins, celui qui se confie dans ses forces, au détriment de l'aide que le Seigneur nous porte, déshonore Dieu.

Notre foi dans le Seigneur doit nous amener à ne jamais oublier qu'il est notre pourvoyeur en toutes choses [Matthieu 6 versets 24-34].

Quiconque choisira de s'allier aux infidèles en vue de subsister, face à des besoins terrestres n'est pas digne du Seigneur et sera rejeté par lui. Ésaü appris cette douloureuse leçon, à ses frais, et perdit à cause d'un plat (*de lentille*) son droit d'ainesse [Hébreux 12 versets 16-17].

Cette réalité est aussi vraie pour tous nos autres besoins, comme celui de nous sentir protéger. Saül, en a fait les frais, quand en vue de subsister, lui et le peuple de Dieu, il donna lui-même un sacrifice au Seigneur, alors qu'il n'en avait pas le droit [1 Samuel 13 versets 1-14].

En agissant, ainsi il démontra que ce qui le sauverait était le sacrifice et non le Seigneur. La deuxième attaque du démon contre le peuple de Dieu prendra le visage de la tentation du paraître. Par elle il nous propose de devenir plus puissant, mais pour ce faire on doit l'adoré.

Ici la subtilité vient du fait, que l'on peut adorer le diable en se prosternant devant lui, comme il voulait que Jésus le fasse, mais le même résultat est obtenu, quand on choisit de désobéir à la parole de Dieu, car dès lors on devient des enfants et des serviteurs du démon qui ont comme objectif suprême de l'adoré [Jean 8 verset 44].

Celle que le démon à le mieux réussi à conquérir sur cette base est Ève, qui pour avoir plus de connaissances et devenir une « déesse » à désobéi à l'ordre du Seigneur en vue d'écouter la voix du diable, et a de par ce fait entrainé notre déchéance [Genèse 3 versets 1-17].

La troisième tentation que le diable présenta à Jésus, est établi sur le chemin de la présomption, qui mène les serviteurs de Dieu à agir selon leur coeur, au détriment de la parole de Dieu.

Si l'orgueil avait habité le coeur de Jésus, il aurait sauté pour montrer au diable qu'il était vraiment le fils de Dieu et ce faisant, il laissait deux choix à Dieu son père : Laisser son fils s'écraser, ou le sauver.

S'il avait agi ainsi, il aurait mis le Seigneur devant une situation des plus compliqués, car c'est à cause de l'orgueil que Satan a été déchue.

Comment donc le Seigneur pourrait-il avoir rejeté le diable et agréer son fils pour le même type de péché. La présomption religieuse nous amène à agir de façon qui transgresse la parole de Dieu, tout en donnant au monde l'image que nous servons le Seigneur.

Nous retrouvons cette réalité dans la vie d'Uzza et des fils d'Aaron, qui tout en pensant servir le Seigneur ont agi, nous l'avons vue, selon leur coeur et ont payé leurs actes de leurs vies [2 Samuel 6 versets 6-8], [Lévitique 10 versets 1-3].

Ce que nous venons de voir consiste en la première phase de l'attaque que le diable porte contre le peuple de Dieu. Le second va prendre un tout autre visage, il ne cherchera plus à séduire, mais sera une guerre ouverte que le diable mènera contre le nous.

Néanmoins, comme Satan et ces anges déchus, ont été vaincu par Jésus-Christ, ils savent qu'ils ne peuvent avoir la puissance pour attaquer le peuple élu du Seigneur de front [Philippiens 2 versets 5-11], [Colossiens 2 versets 8-15], [Luc 10 versets 19], [Marc 16 versts 15-17].

Ainsi, pour arriver à ses fins, il va utiliser un autre type de mains d'oeuvre, qui eux ont la puissance pour vaincre le peuple de Dieu, c'est des nations et de leurs législations qu'il sagît.

Le monde, donc ceux qui ne vivent pas unis à Christ (et cela qu'ils soient du peuple de Dieu ou non), sont sous la domination du démon, ils sont aveuglés par lui et il les utilisent en vue de persécuter et d'opprimer par tous les moyens possibles les enfants fidèles de Dieu.

Néanmoins, ceux agissant ainsi ne sont pas nos ennemis, mais sont des pantins désarticuler que les démons utilisent. Nos vrais ennemis ce sont Satan et les démons, qui inspirent ces gens à agir.

Pour étudier plus en profondeur ces réalités voir : [1 Jean 5 versets 18-19], [Jean 15 versets 18-21], [Éphésiens 6 versets 11-12].

Nous avons un bel exemple de cette réalité dans l'oeuvre que Satan réalisa par le biais de Judas et des hauts dirigeants juifs les amenant à crucifier Jésus il à posséder Judas et la amener à trahir Jésus, et la répercussion fut qu'il est venu avec la cohorte pour s'emparer de lui.

Le diable continua son œuvre inique en attisant la haine dans le cœur du peuple juif contemporain de Jésus-Christ, qui l'ont livré au Romain afin qu'il soit martyrisé et tué de façon ignominieuse.

L'une des capacités que le diable a en vue de perdre le peuple de Dieu, c'est de toucher le cœur des dirigeants des nations en vue de les amener à établir des décrets iniques. Nous avons une représentation concrète de cette réalité dans [1 Chroniques 21 versets 1-14].

Remarqué qu'ici l'instigateur de cette loi, c'est Satan.

C'est lui qui inspire le roi David d'établir un acte législatif que le Seigneur réprouve et qui a pour finalité que le peuple de Dieu soit frappé. Ainsi tout hommes d'État ou d'église qui n'est pas vigilante, peuvent en venir à établir des actes législatifs qui, de prim abord semblent, une bonne chose, mais qui contreviens à la volonté de Dieu.

Maintenant ces bases poser, revenons à l'Église adventiste du septième jour. Cette dernière n'ayant pas passez-le capte de la première phase des attaques du diable, car elle a abdiqué en reniant sa base doctrinale en vue de subsister, la phase de persécution n'est pas venue.

Néanmoins, si l'Église adventiste du septième jour avait tenu fermement sa position et était resté sur ce que les écrit de sa défunte prophétesse à établir, l'épée juridique aurait été sortie pour la frapper.

Ainsi, si M. Ted N.C. Wilson n'avait pas fait alliance avec M. Ban Ki-Moon, ce dernier ayant entrepris une chasse aux sorcières contre toutes les religions qui agissaient de façon « discriminatoire » et pratiquaient « l'intolérance religieuse », aurait dû mettre en place des démanche destiner à contraindre l'Église adventiste du septième jour.

Et nous avons vu que cette religion avait beaucoup à perdre. Elle aurait été cataloguée comme étant une secte intolérante et qui prônait des doctrines violentes et anticonstitutionnelles.

Il convient également de noter, qu'hormis tout ce que nous avons vu que l'Église adventiste du septième jour aurait pu perdre, ils demeurent encore d'autres désagréments qu'elle aurait dû subir.

Pour comprendre cela, il faut savoir que pour tenir des conférences d'évangélisation, cette religion fait souvent appel au soutien des mairies, à différents niveaux, cela peut être pour l'obtention de l'autorisation pour ce type d'événement, ou pour le soutien en salle ou en terrain, le temps de la conférence.

Cette aide peut aussi être demandée en vue d'avoir de l'électricité, l'eau etc. durant ces moments d'échange et d'évangélisation etc.

Ainsi le refus de l'Église adventiste du septième jour d'obtempérer aux injonctions de *M. Ban Ki-Moon* lui aurait couté cher, car bien des portes et des privilèges lui seraient donc désormais fermés. D'où le zèle de *M. Ted N.C. Wilson* a rejeté les écrits de *Mme White* qui portaient à conséquence et son acceptation de cette union avec l'ONU.

Fort de ce que nous venons de voir on peut avoir le sentiment que l'Église adventiste du septième jour, ne pouvait pas faire autrement que de renier sa base doctrinale héritée d'*Ellen G. White*, car faire autrement s'était risqué de tout perdre!

De mon côté j'ai une autre lecture de ce qui s'est passé et de ce qui aurait pu, en toute légalité se mettre en place.

Pour moi, cette religion a pris le chemin de la facilité, car juridiquement et au niveau législatif il existe des textes qui permettent que ceux qui le désirent puissent présenter des réalités qui peuvent paraître être de l'intolérance religieuse et dont le contenu peut même choquer. Ces textes o

nt été établis, pour que la liberté d'expression soit sauvegardée. Nous allons maintenant découvrir cette réalité en commençant par ceci : « 43. La liberté d'expression, qui est garantie par l'article 10 de la CEDH, constitue l'un des fondements essentiels de toute société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun.

Sous réserve du paragraphe 2 de l'article 10, elle vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent.

44. Une démocratie ne doit pas craindre le débat, même lorsqu'il porte sur les idées les plus choquantes ou antidémocratiques.

C'est par des discussions ouvertes que l'on pourra combattre ces idées et démontrer la supériorité des valeurs démocratiques. Sans débat ouvert, pas de compréhension ni de respect mutuels. A l'opposé de l'interdiction ou de la répression, le débat public est le moyen le plus démocratique de préserver les valeurs fondamentales.

[...] 46. De l'avis de la Commission cependant, dans une véritable démocratie, la possibilité d'imposer des restrictions à la liberté d'expression ne doit pas être utilisée comme moyen de préserver la société contre des points de vue divergents, voire extrêmes.

La protection de valeurs fondamentales et inaliénables telles que la liberté d'expression et de religion, et parallèlement la protection de la société et des individus contre la discrimination, doit passer en premier lieu par l'instauration et la protection d'un débat public ouvert.

Les seules idées dont la publication ou la proclamation doivent être interdites sont celles dont l'incompatibilité fondamentale avec les principes démocratiques provient de ce qu'elles incitent à la haine. [...] 49. En tout état de cause, eu égard aux principes de pluralisme, de tolérance et d'esprit d'ouverture sans lesquels il n'est pas de société démocratique, la responsabilité découlant du droit à la liberté d'expression ne signifie pas qu'un individu doive être à l'abri de l'expression de points de vue religieux pour la simple raison qu'ils sont différents des siens.

Les éventuelles restrictions à la liberté d'expression doivent avoir pour but de protéger les individus fidèles à certaines croyances ou convictions, plutôt que de protéger les systèmes de croyances contre toute critique.

Le droit à la liberté d'expression signifie qu'il doit être permis de soumettre les systèmes de croyances, les convictions et les institutions à des examens vigilants, à des débats ouverts et à des critiques, y compris en des termes sévères ou excessifs, tant que cela ne revient pas à encourager la haine contre un individu ou un groupe d'individus. [...] »

[Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse.

Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD (2008) 026].

Avant tout, nous constatons ici que bien que le diable tire des ficelles afin de museler le peuple de Dieu et en vue d'empêché que le message des trois anges, qui présente entre autres les abominations qu'a pratiquées et que pratique encore la papauté à la tête de l'Église catholique, le Seigneur, lui le Tout-Puissant, demeurent souverains.

Ce faisant, par mille moyens Il ouvre des portes pour la liberté d'expression permettant ainsi à son peuple fidèle de dénoncer les doctrines iniques qu'ont instituées certaines religions.

Maintenant ce point établi, continuons. Ce texte présente l'importance de la « liberté d'expression » au sein de toute société démocratique et met en exergue que c'est un droit acquis et que par ce biais l'on peut diffuser des « informations » ou des « idées » et cela même si ces dernières heurtent, choquent ou inquiètent.

En outre, il est précisé que dans les sociétés démocratiques il ne faut pas que l'on craigne de débattre des idées qui peuvent être des plus *choquantes ou antidémocratiques*. Ce texte dit aussi que dans une société où il se trouve une vraie démocratie il ne doit pas y avoir de restriction à la liberté d'expression et cela même pour des sujets qui peuvent être perçus comme extrêmes.

Ainsi sous couvert de la tolérance un individu ne peut pas prétendre que son point de vue religieux ne peut pas être attaqué par ceux qui n'ont pas les mêmes convictions que lui, car la liberté d'expression permet que sa base de foi soit critiquée et cela même avec des termes sévères ou excessifs. Les seules idées, qui sont interdites, et cela qu'importe leur mode de propagande, se sont celles qui incitent à la haine contre une personne ou un groupe d'individus.

Complétons ce que nous venons de voir avec ceci :

- « [...] 72. Pour ce qui est du contenu, la Commission de Venise souhaite souligner que dans une société démocratique, les groupes religieux doivent, tout comme les autres groupes, tolérer les éventuelles critiques contenues dans les déclarations publiques et les débats relatifs à leurs activités, leurs enseignements et leurs croyances, à condition que ces critiques ne constituent pas une incitation à la haine ni une incitation à perturber la paix publique ou à exercer une discrimination à l'encontre de leurs membres.
- [...] 76. La Commission de Venise souligne toutefois qu'il doit être possible de critiquer les idées religieuses même lorsque ces critiques peuvent être perçues par certains comme heurtant leur sentiment religieux. [...]
- 77. Il faut également rappeler qu'une injure à l'égard d'un principe ou d'un dogme, voire d'une représentant d'une religion, ne revient pas nécessairement à insulter une personne qui croit en cette religion.

La Cour européenne des droits de l'homme a clairement indiqué qu'une attaque à l'encontre d'un représentant d'une église ne discrédite ou ne rabaisse pas nécessairement une partie de la population en raison de son appartenance à cette religion et que les critiques à l'égard d'une doctrine ne comportent pas nécessairement des attaques contre des convictions religieuses en tant que telles.

La différence entre la diffamation d'un groupe et celle d'un individu doit être soigneusement prise en considération.

81. Il faut toutefois souligner que les sociétés démocratiques ne doivent pas être prises en otage par ces sensibilités et que la liberté d'expression ne doit pas reculer sans discernement face à des réactions violentes.

Le seuil de sensibilité de certains individus peut s'avérer trop bas dans certaines circonstances particulières, et des incidents peuvent même se produire dans des lieux différents, et parfois très distants, de l'endroit où un problème est survenu au départ, et cela ne devrait pas constituer d'office une raison d'empêcher toute forme de discussion sur des questions religieuses touchant à ladite religion: Sans quoi, le droit à la liberté d'expression dans une société démocratique risque d'être compromis. [...]

86. L'objectif à long terme est que toutes les composantes de la société démocratique puissent exprimer de manière pacifique leurs idées, y compris les plus négatives, concernant d'autres confessions, croyances ou dogmes, et que cela donne lieu à des débats constructifs et non à des dialogues de sourds. [...]

[Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse.

Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD (2008) 026].

Ici l'emphase est mise sur le fait que dans une société démocratique, les religions ne doivent pas être susceptible et doivent, comme tout un chacun, accepter les critiques qui sont formulés contre elles et cela concernent leurs activités, leurs enseignements ou leurs croyances.

Le texte va plus loin car il permet de critiquer les doctrines des religions, et cela même si cela peut heurter la foi de ces membres.

Néanmoins, il ne faut pas que ces critiques soient des attaques personnelles contre un membre d'une religion qui serait une discrimination, ainsi qu'une incitation à la haine ou à perturber la paix publique.

En outre, le fait de mal parler (*insulter*) des principes ou le dogme d'une religion n'est pas nécessairement considéré comme avoir insulté personnellement un membre cette religion.

Ainsi, quand je déclare que les Églises catholiques et adventistes du septième jour sont des religions perverties qui ont pour maître le diable, je parle de ces entités, de leurs bases de gestions et doctrinales et en aucun cas de la vie priver de l'un de leurs membres en particulier.

Je mets en exergue ce que des personnes, dans le cadre de leurs fonctions ont fait, ou font et qui contreviennent à cette charge sainte qu'elles sont censées représenter en tant que serviteur de Dieu.

Fort de tout cela, un adventiste du septième jour ou un catholique, ne peut pas m'attaquer en justice pour de tels faits, dès lors où je présente les preuves de ce que j'avance et qu'ainsi je prouve ne pas être discriminatoire. Nous découvrons également que la présentation d'éléments critiquant un chef de file d'une religion n'est pas considérée comme visant également tous les membres de cette religion.

Ainsi quand je présente M. Ted N.C. Wilson et les hauts dirigeants adventistes du septième jour de cette génération comme agissant comme des Lycantiens (Loups-garous), je n'ai en rien attaqué la foi des membres de cette religion.

En outre, comme je démontre que de par leur œuvre, ces gens sont des chiens spirituels, je ne suis pas discriminatoire, car j'ai prouvé mes dires. Un point des plus intéressants de ce texte, que nous avons vu plus haut, est que la démocratie ne doit pas être prise en otage par des gens susceptibles qui ne tolèrent pas que l'on parle mal d'eux et qui cherchent par la violence à museler la liberté d'expression.

Ainsi, ce n'est pas parce que les membres d'une religion sont trop sensibles pour écouter les critiques sur leur base doctrinale, qu'il faut empêché que des commentaires désobligeants puissent ce faire sur leurs obédiences. Faire autrement serait compromettre, dans une société démocratique, la liberté d'expression.

L'objectif est que tout un chacun puisse, sans violence physique, faire leur critique contre une religion, et que cela donne place à un débat. C'est ce que je fais dans ce livre, ou j'invite les adventistes du septième jour, plus particulièrement les leaders, à me lire et à me faire des retours en vue d'un dialogue. Il en est de même pour les catholiques et plus particulièrement le pape.

Voir mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique ».

Pour poursuivre, je vous dirais que tout ce que nous avons vu, nous apporte d'utiles éléments démontrant que l'Église adventiste du septième jour, plus précisément *M. Ted Wilson*, aurait très bien pu ne pas rejeter le livre de *Mme White* sans pour autant être frappé par l'ONU ou par le conseil de l'Europe.

Cette réalité ressort bien dans les deux derniers textes que nous avons considérés et qui nous apprennent que le fait de présenter une religion, ici l'Église catholique, sur son plus mauvais jour, ne peut pas être juridiquement punissable.

Le fait de présenter cette religion comme oeuvrant pour le diable, ou comme étant une entité des plus iniques et qui a pour but de dominer le monde religieux et politique, ou de la présenter comme ayant agi comme une louve sanguinaire, n'est pas illégal.

Ce qui serait illégal serait d'appeler à la haine de cette religion ou à agir de façon violente envers ces membres.

En outre, bien que la liberté d'expression ne permette pas que l'on diffame une religion ou un individu, néanmoins, dès lors que c'est la vérité qui est présentée, preuves à l'appui, on a le droit de dire des choses, sur ce type d'entité pouvant être des plus extrême, des plus choquantes ou antidémocratiques, qui heurtent, ou inquiètent.

Ainsi, la liberté d'expression à encore cour et ce faisant les livres qu'Ellen G. White a écrit contre la papauté et l'Église catholique tout particulièrement son livre intitulé « The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles") » ont encore une légitimité.

Cette liberté d'expression est aussi le fondement que j'utilise dans mes livres concernant l'Église catholique et son dominateur le pape.

Je mets en exergue les abominations qu'ils ont perpétré, les spoliations, les massacres d'innocents, qu'ils ont jadis pratiqué, ainsi que les iniquités actuelles qu'ils pratiquent. Ces réalités vous les trouverez le deuxième tome de ce livre que je vous ai déjà présenter.

Il est à noter que c'est aussi cette liberté d'expression que j'utilise, dans ce livre que vous avez en main, pour présenter les abominations et œuvres d'iniquité que pratique l'Église adventiste du septième jour.

Maintenant ces points actés revenons à notre étude. Hormis tout ce que nous avons déjà vu, en ce qui concernent les amandes, pénalités pécuniaires, ou risque d'emprisonnement que ceux qui présentent publiquement de telle idée, pourraient encourir, voici ce qu'il en est :

- « 21. Dans sa Recommandation 1805 (2007) intitulée « Blasphème, insultes à caractère religieux et incitation à la haine contre des personnes au motif de leur religion », l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe considère que « les législations nationales ne doivent sanctionner que les discours sur les religions qui troublent intentionnellement et gravement l'ordre public et appellent à la violence publique ». [...]
- 64. La Commission ne juge pas qu'il soit nécessaire ni souhaitable de créer une infraction d'injure religieuse (c'est-à-dire d'insulte au sentiment religieux) en tant que telle, en l'absence de l'élément essentiel de l'incitation à la haine.

De même, la Commission n'estime pas qu'il soit essentiel de punir par des sanctions pénales les insultes fondées sur l'appartenance à une religion. Dès lors qu'une déclaration ou une oeuvre d'art ne comporte pas d'incitation à la haine, elle ne devrait pas donner lieu à des sanctions pénales. [...] »

[Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion : Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse.

Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD(2008)026].

Ce qui est stipulé ici est des plus intéressants, car nous découvrons que seuls sont sanctionnés les discours, donc critiques, sur les religions qui troublent intentionnellement et gravement l'ordre public et appellent à la violence publique.

Hormis cela, s'il n'y a pas d'incitation à la haine, il ni à pas d'infraction quand il y a critique (*insulte*) sur la foi que professe une religion, ce faisant, il ni as pas de sanction pénale encourue dans de tels cas.

Fort de tout cela, l'Église adventiste du septième jour ne risquait rien en laissant les écrit de *Mme White*, surtout son livre intitulé « *The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles ") »* continuer à être le centre de leur base doctrinale.

Comme des textes législatifs existent, ils auraient pu permettre à l'Église adventiste du septième jour de continuer à présenter la vérité, comme elle la faisait des décennies avant cela. Ainsi, le choix de M. $Ted\ N.C.\ Wilson$ et des hauts dirigeant de cette religion de renier leur base doctrinale, n'est donc pas dû qu'a la peur de la persécution.

D'autant plus qu'une autre partie de ce texte que nous venons de voir, est destiné à mettre en place une base juridique qui casse la suprématie que certaines religions, pouvait avoir sur les nations.

Ceci nous renseigne : « 58. L'application des lois relatives aux actes de haine doit être mesurée afin d'éviter que des restrictions destinées à protéger les minorités contre les humiliations, l'extrémisme ou le racisme, aient pour effet pervers de museler l'opposition et les voix dissidentes, de réduire au silence les minorités, et de renforcer le discours et l'idéologie dominants dans la sphère politique, sociale et morale.

- 62. L'Assemblée parlementaire, notant que, dans le passé, le droit et la pratique internes en matière de blasphème et autres infractions à caractère religieux étaient souvent l'expression de la position dominante de certaines religions dans les divers États, considère que « compte tenu de la diversification des croyances religieuses en Europe et du principe démocratique de séparation de la religion et de l'État, les gouvernements et les parlements des États membres devraient réexaminer les lois sur le blasphème » et que « le blasphème, en tant qu'insulte à une religion, ne devrait pas être érigé en infraction pénale. [...]
- 82. La Commission considère que, dans l'application de restrictions à la liberté d'expression, toute différence de traitement (y compris quant à la qualité de victime ou d'agresseur) visant à protéger des croyances ou des convictions religieuses particulières devrait être soit évitée, soit dûment justifiée. » [Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Rapport sur les relations entre liberté d'expression et liberté de religion :

Réglementation et répression du blasphème, de l'injure à caractère religieux et de l'incitation à la haine religieuse. Adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière (Venise, 17-18 octobre 2008) Fait à Strasbourg, le 23 octobre 2008, étude n° 406 / 2006 CDL-AD(2008)026].

Ainsi, il a été décrété que les lois relatives aux actes de haine ne doivent pas servir à réduire au silence les opposants aux idéologies dominantes, au niveau politique, sociale et morale (*donc religieuse*).

La partie la plus intéressante de ce texte est celle qui présente que dans le passé les infractions pour blasphème et autres faits à caractère religieux étaient souvent fondées sur la position dominante de certaines religions au niveau des États.

Cette réalité je vous l'ai démontré plus haut, en vous présentant la puissance que la papauté avait et continue à avoir sur les nations.

Désormais, ce monopole que certaine religion avait et qui leur permettait de contraindre au silence les autres dénominations chrétiennes n'est plus acceptable.

Cette réalité est fondée sur le fait que nous vivons dans des sociétés démocratiques où il y a la séparation de la religion et de l'État.

Désormais il ne devrait plus y avoir de discrimination entre une religion et une autres en matière de liberté religieuse.

Ainsi, la domination que la papauté a sur les nations, ne lui confère en rien la puissance juridique ou législative de museler les Protestants.

Néanmoins, comme *Mme White* l'avait prophétisée, l'Église catholiques, sournoisement, tirent des ficelles afin que les nations puissent servir ces projets et museler ses adversaires.

Pour poursuivre, j'aimerais vous faire remarquer que cette série de textes que nous venons de voir sont un seul et même texte, que je vous ai morcelé, pour une étude plus efficiente.

Ce faisant, l'un des points importants est la date que ce texte législatif a été établi, le 23 octobre 2008, il est donc antérieur au début de la présidence de M. Ted N.C. Wilson à la tête de l'Église adventiste du septième jour qui date de juin 2010.

Par conséquent, tout ce que je viens de vous présenter, les hauts dirigeants adventistes du septième jour le savaient, quand ils ont choisi d'apostasier leur propre dogme, ainsi que la parole de Dieu.

Forts de tout cela, nous comprenons que l'accord que *M. Ted N.C. Wilson* à passer avec l'ONU, et pour lequel il a dû renier la base doctrinale adventiste du septième jour instituée par *Mme White,* n'était pas destiné à préserver l'Église adventiste du septième jour en vue qu'elle ne perde pas tous ces acquis et ces biens.

Il en est de même pour courrier d'excuse qu'il a envoyé au pape François. Ainsi la vérité est ailleurs!

C'est donc le besoin de devenir plus puissant, qui étaient donc l'objectif premier de *M. Ted N. C. Wilson* et des hauts dirigeants de l'Église adventistes du septième jour de cette génération.

Les répercussions sont, qu'en ce jour, de par de leurs actions iniques ces personnes sont devenu des chiens spirituels, qui sont insatiables, et qui cherchent ce qui leur permettra de briller, au détriment de ce que la parole de Dieu a prescrit [Philippiens 3 versets 2], [Ésaïe 56 versets 10-12].

C'est ainsi que tels des loups M. Ted N.C. Wilson et ces acolytes, oeuvrant dans les hautes sphères adventistes du septième jour, sont entré dans la bergerie et dévaste le troupeau du Seigneur.

Ils ont rejeté et le Seigneur et le message du troisième ange, dont la base était entre autres présentée dans le livre intitulé « The Great Controversy (en français "la tragédie des siècles") » d'Ellen G. White.

Mais notre Dieu ne dore, ni ne sommeille, ce faisant, il utilise d'autre voie afin que sa parole pour ce temps, le message des trois anges soit apporté au plus grand nombre, et je suis l'un de ces serviteurs qu'il a consacrés à cette œuvre.

Il est temps que la réforme puisse se mettre en place afin que ceux qui sont adventistes du septième jour et qui sont fidèles à Dieu puissent se désolidariser des œuvres de ces chiens.

Pour ce faire le Seigneur m'a inspirée de vous écrire mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition) ».

2 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant!*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « farfelu », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, jai foi que grâce à ces lignes, les captifs « spirituels » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir!

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « Alors il reprit et me dit :

C'est ici la parole que l'Eternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Eternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion. L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte 5 livres, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun 572 pages.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [Ecclésiaste 9 versets 15-16] que la sagesse (la connaissance) que pourrait apporter le démuni au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [Ecclésiaste 4 versets 9-12], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.

Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu!

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « Inquisitiô » ont pour centre le message des 3 anges apocalyptique.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejetteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [Apocalypse 14 versets 6-13].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : « Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...]

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible louis Segond].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II*, *III*, *IV* et *V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent!

Dans mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique » au chapitre « Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « gros » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de *M. Vincent GUILGAULT* contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » au chapitre « Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [Éphésiens 6 versets 10-12], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toutepuissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » /Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond/.

Complétons avec cet autre texte : « Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable. » [1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].

Finissons avec ceci : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [Jean 8 verset 44].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de 572 pages qui a été corrigé par le correcteur anglophone M. Howard J. Eeles est devenu l'élément fondateur de quatre livres de 572 pages chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera 8 *livres* de 572 pages, 4 en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ? », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces 8 premiers livres de 572 pages chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ 30 % et 40 % de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de 13500 euros, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « l'ennemi de nos âmes » a utilisé M. GUILGAULT et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie Nicole, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront des connaissances qui vous fortifieront.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits*.

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».

Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une énigme pour moi.

D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a connu les chaines et l'aliénation de l'esclavage.

De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion des mots!

Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre », tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ces premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les 4 livres, qui sont déjà finis en Français (ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore 5 autres ouvrages que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô* (*Le message des trois anges*) » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes 4 livres de la série « Inquisitiô (le message des trois anges) » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ 7000 euros en anglais et environ 3500 euros en français.

Ces 4 livres, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre? Ne suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Evangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : « Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé!

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci:

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi. » [Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci : « Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaîtrons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire:

« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre cœur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24, Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « Faire un don avec Paypal » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : kennyronald-marguerite.com.

Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu (Version revue et complétée – réédition)"

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces pages, se trouve une bonne nouvelle et je suis chargé de vous l'annoncer. Eh oui! Néanmoins, à l'instar des pièces qui ont deux faces, j'ai aussi une nouvelle moins bonne pour vous, car elle va ébranler toutes vos certitudes. Qu'en est-il?

Soyez-rassuré, il ne s'agît ni plus, ni moins, que de nouvelles connaissances bibliques, auxquelles j'ai eu accès et que je veux partager. N'y voyez là, rien d'orgueilleux. Vous comprendrez, à la lecture de ce qui suit! Pour amorcer la chose, je vous pose ces quelques questions:

Avez-vous la capacité de voir des événements avant qu'ils n'arrivent et œuvrez-vous en vue de les canaliser pour le bien? Avez-vous la capacité de dominer un démoniaque qui est habité d'une légion de démons?

Avez-vous, sans avoir étudié, acquis la capacité de parler une nouvelle langue ? Etc.

Ces questions ont pour but de démontrer que les dons spirituels que le Saint Esprit donne, sont toujours accessibles de nos jours, même s'ils nous semblent extraordinaires!

Ces propos, pour certains, pourraient être assimilés à ceux d'un « illuminé », chérissant les arguties. Il n'en est rien!

Si vous poursuivez cette lecture, vous vous rendrez compte.

Cependant, comme je l'ai précisé précédemment, cette bonne nouvelle s'accompagne d'une mauvaise car pour obtenir ces dons, il nous faut renier bien des bases inculquées par nos religions respectives.

Prenons l'exemple de la religion que je connais le mieux, celle des adventistes du septième jour. Ce livre est, Bible en mains, un véritable raz-de-marée qui vient s'abattre sur les fondations de votre foi, car il est avant tout destiné à la réforme de cette religion.

Pour poursuivre, je vous dirais que le scellement du peuple de Dieu par le Saint-Esprit, est au centre de la prédication de toutes les religions chrétiennes, et même ce concept est la colonne vertébrale de la religion adventiste du septième jour. Pourtant, bien que ce concept soit maîtrisé, car tous savent que c'est l'Esprit de Dieu qui est habilité à cette œuvre et qui donne aussi des dons spirituels, a contrario, il n'en est pas de même de la réalité de ce scellement.

Quelle en est la répercussion ? En ce siècle, malheureusement, peu de personnes sont dans le cas de figure de Corneille et de sa famille [Actes 10], pour recevoir, à l'instar des disciples du Christ, l'onction du Saint-Esprit. Il est nécessaire, à ce stade, d'expliciter mes propos.

Je ne fais point allusion aux personnes qui, au sein du peuple de Dieu, maîtrisent plusieurs langues, après avoir étudié pour cela mais à celles qui reçoivent ce don du Saint-Esprit et s'expriment dans de nouvelles langues inconnues, jusqu'alors [Actes 2 versets 1-18] ou en prophétisant, comme il est écrit dans [Actes 19 versets 1-7].

Je ne fais pas non plus allusion à ceux qui disent avoir le don de chasser les démons, mais qui, à l'instar de ce qui est décrit dans [Actes 19 versets 13-17] risquent, un jour ou l'autre, de se retrouver battus par l'un d'eux et de devoir fuir nus. Une des réalités que nous vivons en ce siècle, c'est que les dons spirituels, que donne le Saint-Esprit afin d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, sont quasiment inexistants.

J'emploie volontairement le terme « quasiment inexistant » car il n'est pas improbable que l'un de vous ait reçu autrement le Saint-Esprit et acquis la capacité, comme Paul, de guérir les malades par un simple touché, de prophétiser [Actes 19 versets 11-12], [Actes 27 versets 9-44] ou encore de parler une nouvelle langue, comme Pierre et les disciples [Actes 2 versets 1-16], etc. Rien n'est impossible à Dieu!

Dans le cas contraire, j'invite tous les autres qui souhaitent recevoir des dons spirituels, à venir avec moi, faire cette promenade biblique qui, à mon sens, sera enrichissante.

Je vous laisse en juger par les versets qui émaillent ce livre et qui promettent que « les portes des écluses des cieux seront ouvertes et l'Esprit de Dieu viendra vivre en nous ».

Bien entendu, il y a des conditions à remplir pour cela, nous les découvrirons dans toutes les parties qui composent ce livre.

Pour continuer, je vous dirais que souvent, nous espérons une chose qui est déjà à nos côtés depuis fort longtemps, mais nous n'arrivons pas à l'étreindre car nous sommes aveuglés.

C'est ce qui se passe en ce siècle, au sein des religions chrétiennes qui, telle l'Église adventiste du septième jour, attendent avec espérance que le Saint Esprit puisse se répandre sur leurs membres d'église comme « la pluie de l'arrière-saison ». Cette espérance réside dans la promesse que le Seigneur a fait à son peuple par le biais du prophète Joël ʃoël 2 versets 23], ʃoël 3 versets 1-5].

Beaucoup d'enfants de Dieu soupirent après cette promesse, certains passent toute une vie en espérant vivre cette prophétie et finissent par descendre dans la tombe sans en avoir fait l'expérience. Malheureusement, tous ceux qui espèrent ainsi en elle, le font en vain.

Pourquoi ? Certes, cette réalité est manifeste dans le texte de [Actes 2 versets 1-4, 16-18], où nous découvrons la promesse de la venue du Saint Esprit, comme la pluie de l'arrière-saison, faite par le Seigneur à son peuple, par le biais du prophète Joël.

Cette prophétie s'est pleinement accomplie, en ce sens où Jésus nous a promis qu'une fois donné, le Saint-Esprit demeurera éternellement avec nous [Jean 14 versets 16-18].

Donc, il est déjà au sein du peuple de Dieu, toutefois, notre infidélité l'empêche de vivre en nous.

La raison de cet état de fait, c'est que le Saint-Esprit ne peut vivre dans ceux qui ne sont pas fidèles aux Saintes-Écritures, leurs péchés les séparant du Seigneur [Actes 5 verset 32], [Ésaïe 59 versets 1-2].

Ainsi, le Saint-Esprit est bien là et avec lui, les dons spirituels promis, telle la pluie de l'arrière-saison mais, il y a un hic, c'est que, quand il se déverse sur le peuple de Dieu, nos péchés font barrage, tel un parapluie qui empêche cette eau céleste et vivifiante d'arriver sur nous. Afin de changer les choses, il faut se détourner du mal et ne plus pratiquer les doctrines d'Homme au détriment de la parole de Dieu.

Il faut aussi résister au diable, tout en se soumettant à Dieu, c'est ainsi que la victoire nous sera donnée sur le démon et qu'il finira par fuir loin de nous [Jacques 4 versets 7-10].

Une fois ces bases mises en place, il nous faut faire une nouvelle alliance avec Jésus, par les liens du baptême. Nous retrouvons cette réalité dans [Actes 19 versets 1-7].

Nous voyons ici que ceux qui, tout en ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit ont été rebaptisés. En fait, ce n'est qu'après avoir, entre autres, prié pour eux et imposé les mains, que le Saint-Esprit leur fut donné. Quand on vient d'être baptisé et qu'aucun don spirituel n'est reçu, c'est le symbole que le Seigneur ne l'a pas agréé et de ce fait, l'Esprit de Dieu ne peut être reçu. La raison, c'est que toutes les étapes du baptême n'ont pas été mises en place, nous retrouvons cette réalité dans le texte de [Actes 19 versets 1-7].

Le fait que le Saint-Esprit n'ait pas été donné, peut aussi signifier que, celui qui s'est fait baptiser, a pratiqué une iniquité lors de son baptême. Cet acte pouvant être le fait de confesser des doctrines d'Homme, ce faisant, il perd la bénédiction qui est attachée au baptême, celle de recevoir l'Esprit de Dieu.

Nous allons dans un premier temps découvrir, dans ce livre, les doctrines qui transgressent la parole de Dieu et qui font que ceux qui se baptisent, ne peuvent pas recevoir le Saint-Esprit.

Ces coutumes, mises en exergue, sont celles pratiquées par la religion adventiste du septième jour, ce livre étant destiné à sa réforme, nous les décrypterons donc, Bible en main, afin de parvenir à purifier son dogme de telles choses. Puis, dans un second temps, nous étudierons les sept étapes du baptême, permettant à la fois de recevoir le Saint-Esprit et au moins un don spirituel.

Comme vous le verrez, la réalité permettant d'avoir des dons spirituels, tient avant tout à l'obéissance portée à la parole de Dieu.

Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons les recevoir du Saint-Esprit.